



La Protection civile met en alerte ses unités d'intervention face à la canicule

La Direction générale de la Protection civile a mis en "alerte" toutes ses unités d'intervention, tout en intensifiant les actions de prévention et de sensibilisation face à la canicule qui touche certaines wilayas du pays, indique dimanche un communiqué de cette institution. La Protection civile recommande, entre autres mesures préventives, d'éviter de se déplacer pendant la hausse de température, sauf en cas de nécessité, en particulier dans les wilayas intérieures du pays, tout en évitant de s'exposer au soleil". P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 29 Juin 2015 - 12 Ramadhan 1436 - N° 1004 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

TAYEB ZITOUNI EST FORMEL : «Toutes les demandes de pension des moudjahidines en suspens au niveau du ministère ont été traitées» P.3

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE
La journée du dimanche 5 juillet chômée et payée P.3

La compagnie aérienne Swiss reprend ses vols directs Alger-Genève P.5



TRANSPORTS

832 MILLIARDS DA POUR LE PROGRAMME 2015-2019

Une enveloppe financière prévisionnelle de 832,7 milliards de DA devrait être accordée au ministère des Transports au titre du programme quinquennal 2015-2019, a indiqué à l'APS le ministre du secteur, Boudjema Talai. Une partie de ce budget concerne la réalisation de nouveaux projets alors que le reste sera affecté à titre des compléments d'Autorisations de programmes pour certains projets ayant connu des modifications ou des extensions importantes durant leur réalisation, explique le ministre. Le programme quinquennal 2015-2019 prévoit, pour le secteur des transports, la poursuite du doublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région Centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro, rappelle-t-on. P.8



L'ENTMV a pris en charge les passagers après des perturbations sur certaines de ses dessertes P.3

Le département d'Etat américain épingle les violations des droits de l'homme perpétrées par le Maroc au Sahara occidental P.28



SANTÉ

FORTES CHALEURS

Préparez-vous pour que tout Se passe bien

Pages 14-15

HIGH-TECH

PUBLICITÉ SUR LE WEB

L'ÉTERNELLE INNOVATION

FOOTBALL

LIQUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE, ESS 1-USMA 2

Le tenant du titre battu dans son jardin P.26

MDN

2 terroristes abattus à Aïn Defla

2 terroristes ont été abattus samedi à Aïn Defla par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont récupéré des armes et une quantité de munitions, indique hier le MDN dans un communiqué. P.3

Météo



Régions Nord : 33° à Alger

Temps localement brumeux près des côtes en matinée puis dégagé et chaud. Les vents seront variables à modérés. La mer sera belle.

Régions Sud : 38° à Tamanrasset

Temps partiellement voilé de Sud-Ouest vers l'Extrême Sud, le Hoggar/Tassili et dégagé sur les autres régions du Sud. Les vents seront variables à modérés avec chasse-sable.

	Max	Min
Alger	33°	22°
Oran	28°	23°
Annaba	28°	18°
Béjaïa	28°	19°
Tamanrasset	36°	25°

Horaires des prières

Lundi 12 Ramadhan 1436

Fajr	03:40
Dohr	12:52
Asr	16:43
Maghreb	20:14
Isha	21:55



TOURISME

Ghoul à Tizi-Ouzou



Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, M. Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou. A cette occasion, le ministre inspectera les différents établissements hôteliers et infrastructures touristiques de la wilaya.

CE MATIN À 10H AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur les dispositions prises par le ministère du Tourisme pour la saison estivale

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h, MM. Melouk Nabil, sous-directeur au ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat et Benakmoun Salah, directeur du tourisme de la wilaya d'Alger pour une conférence-débat portant sur les dispositions prises par la tutelle pour la saison estivale 2015. La ren-



contre aura lieu au centre de presse de notre publication, sise au 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun Alger.

TRANSPORTS

Talai à Ouargla



Le ministre des Transports, M. Boudjemaa Talai, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Ouargla. Durant cette visite, le ministre supervisera entre autres, le projet de réalisation de la nouvelle gare routière de Touggourt.

TRAVAUX PUBLICS

Ouali à Blida, Aïn Defla et Chlef



Le ministre des Travaux Publics, M. Abdellader Ouali, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Blida, Aïn Defla et Chlef.

INDUSTRIE ET MINES

Bouchouareb à Alger



Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Abdessalem Bouchouareb, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la wilaya d'Alger.

PALAIS DE LA CULTURE

Concert de chants traditionnels



Le Palais de la Culture, Moufdi Zaharia, organise ce soir à partir de 22h, un concert de chants avec la troupe "Medahate" de la wilaya d'Oran.



MUSÉE DU BARDO

Exposition de tissage algérien



Le musée public national du Bardo, abritera jusqu'au 19 septembre 2015, une exposition de tissage algérien, «Harmonie et couleurs».

ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Emission sur «les efforts déployés par la DGSN pour lutter contre la drogue»



L'émission «Fi Essamim», de la Sécurité nationale, sera consacrée cet après-midi à partir de 15h sur les ondes de la chaîne 1, aux efforts déployés par la Direction générale de la sécurité nationale pour lutter contre la drogue et la toxicomanie.



DEMAIN AU SIÈGE DE L'APC D'ALGER CENTRE

Présentation du programme des soirées lumières d'Alger

Sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et en partenariat avec l'APC d'Alger Centre, K&G Communication organise demain mardi 30 juin 2015 au siège de l'APC d'Alger centre à partir de 11h, une conférence de presse pour annoncer la première édition «Les soirées lumières d'Alger» organisées pour célébrer l'Année Internationale de la Lumière. Cet événement relie le patrimoine culturel d'Alger et la création contemporaine à travers l'innovation et les arts visuels. Des ateliers et animations scientifiques de vulgarisation seront au rendez-vous durant cette manifestation, organisés par des médiateurs spécialisés de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DG-RSDT) tout en accompagnant les visiteurs dans la résolution des problèmes ludiques en mathématiques (casquette, jeux, exercices), en physique (notions essentielles et fondamentales de l'électricité), et en photonique (conversion de signaux optiques, laser).

PALAIS DES EXPOSITIONS

Ouverture du village de loisirs



Sous le patronage du Président de la République, le ministère de la Jeunesse et des Sports, organise la deuxième édition du village de loisirs, et ce au niveau du Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Alger.

mobilis

CE MATIN AU SIÈGE DE MOBILIS

Conférence de presse du pré-événement FtoorCom

Mobilis et Otaku Events, organisent ce matin à 11h au niveau de l'auditorium de la Direction générale de Mobilis, une conférence de presse du pré-événement F'toorCom, un événement 360° pro, axé sur le partage qui réunit les professionnels de la technologie, du digital, de la communication et de la publicité et autres autour d'un F'toor convivial durant ce mois de Ramadhan.

LE 11 JUILLET À LA SALLE EL KHAYAM

Café littéraire avec Kamel Syamour

Dans le sillage des soirées de la littérature amazighe, organisées à chaque mois de Ramadhan par le Haut-commissariat à l'amazighité et après la soirée dédiée à la littérature et au patrimoine mozabites, la salle de cinéma El Khayam (avenue Mustapha El Ouali, ex-Debussy, Alger-Centre), abritera samedi 11 juillet 2015 à 22h, un café littéraire avec l'artiste chanteur Kamel Syamour.

TAYEB ZITOUNI EST FORMEL

Toutes les demandes de pension des moudjahidines en suspens au niveau du ministère ont été traitées

Toutes les demandes de pensions des moudjahidines et ayants droit qui étaient en suspens au ministère des Moudjahidines ont été traitées, a annoncé dimanche à Alger le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

Le ministère des Moudjahidines a « traité toutes les demandes de pensions soumises par les moudjahidines et les ayants droit, tant celles relatives à la révision de la pension que celles liées à la réévaluation de l'invalidité, dans le cadre de l'amélioration des prestations et la lutte contre la bureaucratie », a indiqué le ministre qui effectuait une visite de travail et d'inspection de plusieurs projets du secteur des moudjahidines dans la wilaya d'Alger accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Les demandes liées aux pensions seront traitées dans un délai n'excédant pas dix jours, selon M. Zitouni qui précise qu'aucun document ou dossier médical ou administratif n'était exigé qu'il suffisait de présenter «la carte d'invalidité» pour le traitement des dossiers.

La simplification des mesures vise à améliorer la situation sociale, sanitaire et psychologique des moudjahidines, a-t-il souligné, rappelant que les documents exigés des moudjahidines pour bénéficier des facilitations sociales et sanita-



taires ont été annulés, leurs dossiers complets étant disponibles sur le réseau informatique du ministère des Moudjahidines.

Les demandes relatives aux pensions, aux soins et à l'importation de véhicules sont traitées par la commission ad-hoc sans nécessiter un dossier, et ce en application des recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Lors de sa visite dans la wilaya d'Alger, le ministre a évoqué «le projet de la place de la résistance et des fresques commémoratives» de Sidi M'hamed qui seront bientôt inaugurées à l'occasion du 53e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la Jeunesse.

La place de la Résistance sera inaugurée le 4 juillet prochain par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a fait savoir le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Le responsable des travaux de la Place de la Résistance a précisé qu'une fresque comportera les noms de 332 martyrs tombés dans les wilayas d'Alger y sera posée.

Poursuivant sa visite d'inspection dans la capitale, le ministre des Moudjahidines s'est enquis de l'état d'avancement

des travaux d'aménagement du siège de la direction des moudjahidines de la wilaya d'Alger, notamment la salle des archives.

Exprimant son mécontentement en raison du retard accusé, le ministre a exhorté les responsables des travaux à accélérer la cadence de réalisation de la salle d'archives conformément aux normes en vigueur et en coordination avec le Centre national des archives.

À l'heure de l'annexe du Centre national d'appareillage des invalides victimes de la Guerre de libération nationale et leurs ayants droits, un exposé a été présenté au ministre sur les prestations assurées par cet établissement.

Le centre compte 1120 bénéficiaires, selon ses responsables.

Dans la commune de Baraki, la nouvelle cité de 350 logements de Ben Talha a été baptisée du nom du chahid Mohamed Mazari, lors d'une cérémonie présidée par le ministre des Moudjahidines et le wali d'Alger.

FACE À LA CANICULE

La Protection civile met en alerte ses unités d'intervention

La Direction générale de la Protection civile a mis en «alerte» toutes ses unités d'intervention, tout en intensifiant les actions de prévention et de sensibilisation face à la canicule qui touche certaines wilayas du pays, indique dimanche un communiqué de cette institution.

La Protection civile recommande, entre autres mesures préventives, d'éviter de se déplacer pendant la hausse de température, sauf en cas de nécessité, en particulier dans les wilayas intérieures du pays, tout en évitant de s'exposer au soleil».

Les personnes âgées et celles atteintes

de maladies chroniques, ainsi que les enfants, sont prioritairement concernés par cette mise en garde de la Protection civile qui conseille les citoyens de «fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil», de «maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur et de les ouvrir tôt le matin, tard le soir et la nuit».

La Protection civile invite, par ailleurs, les citoyens à «prendre régulièrement des douches ou des bains frais durant la journée, sans se sécher, ainsi que de baisser ou

d'éteindre les lumières électriques».

Il est, en outre, recommandé de «provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que celle de l'intérieur», et d'éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses en énergie très importantes, à l'instar du sport, jardinage et bricolage».

Pour les conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, il est conseillé d'éviter les longs trajets au cours de la journée» et «ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule».

Deux terroristes abattus à Aïn Defla (MDN)

Deux terroristes ont été abattus hier samedi à Aïn Defla par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont récupéré des armes et une quantité de munitions, indique dimanche le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée Nationale Populaire relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (3ère Région Militaire) a abattu deux terroristes, hier 27 juin 2015, suite à une embuscade près du lieudit Oued El Kheraz, commune de Tacheta Zougagh, wilaya d'Aïn Defla», précise le MDN.

L'opération a permis de récupérer «un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, un fusil semi-automatique, deux bombes de confection artisanale et une quantité de munitions», ajoute la même source.

Le communiqué du MDN note que «ce bilan vient s'ajouter à celui de l'opération menée le 24 juin 2015 dans la même zone où un terroriste a été abattu et un fusil semi-automatique a été récupéré».

L'ENTMV a pris en charge les passagers après des perturbations sur certaines de ses dessertes

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a affirmé avoir pris en charge, samedi, les passagers suite aux perturbations survenues vendredi sur la traversée Alger/Marseille à bord du car-ferry «Elyros».

Selon un communiqué de la compagnie, 1.031 passagers et de 451 véhicules ont été transportés à bord du car-ferry Tariq Ibn Ziyad à travers les dessertes

Marseille-Alger, avec 399 voyageurs et 146 véhicules, et Marseille-Oran avec 632 voyageurs et 146 véhicules.

Pour les passagers restants à Marseille, 63 ont bénéficié d'une prise en charge (hôtel, restauration) durant trois jours, précise le communiqué.

La même prise en charge a été assurée aux autres passagers qui ont été orientés vers Alicante (Espagne) pour prendre un autre navire.

Par ailleurs, l'ENTMV a assuré que le car-ferry «Elyros» ne présente aucune défaillance, ou insuffisance technique ni sécurité quelconque citant en ce sens le rapport bureau d'expertise maritime international.

Le car-ferry, «qui a été inspecté par le service national des Gardes côtes relevant du ministère de la Défense nationale, ne souffre d'aucune insuffisance techniques ou autre», souligne la compagnie.

Elle a indiqué, également, que «le na-



Un branchement électrique illégal provoque l'incendie d'un équipement MSAN à Said Hamdine

Un équipement MSAN (multiservice access node) d'Algérie Télécoms (AT) a été détruit par une surcharge électrique dans la soirée de samedi à dimanche à Said Hamdine, sur les hauteurs de Bir Mourad Rais, à Alger, indique l'opérateur.

L'opérateur historique de téléphonie fixe et fournisseur d'accès Internet a indiqué dans un communiqué qu'"un équipement d'accès téléphonique et ADSL a fait l'objet d'un acte de sabotage, tard dans la soirée de samedi à dimanche, près de la cité des 380 logements de Said Hamdine".

"Cet acte s'est soldé par la destruction du compteur électrique qui alimente l'équipement et l'isolement de 524 clients", ajoute le communiqué.

Une plainte a été déposée auprès des services de sécurité, qui ont identifié et interpellé deux suspects présents sur lieux au moment des faits, selon la même source.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les deux individus ont ouvert le compteur afin de brancher des appareils externes pour les besoins de leur activité commerciale informelle exercée à même la rue. «Ce branchement a provoqué une surcharge sur le compteur qui a pris feu et coupé l'alimentation électrique nécessaire au fonctionnement de l'équipement MSAN», détaille AT. Le remplacement du compteur et le rétablissement de l'équipement MSAN devait s'effectuer aujourd'hui-même, selon AT.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE La journée du dimanche 5 juillet chômée et payée

La journée du dimanche 5 juillet, coïncidant avec la célébration du 53ème anniversaire de la fete de l'indépendance nationale, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels

des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique dimanche un communiqué de la Direction générale de la Fonction pu-

blique et de la Réforme administrative.

Cela intervient conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, rap-

pelle la même source. Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, précise le communiqué.

APS

Le public de Tissemilt apprécie une soirée dédiée aux genres gnawi et rai

Le public, venu nombreux au théâtre de plein air de Tissemilt, a apprécié la soirée musicale de vendredi, placée sous le signe des genres gnawi et rai, animée par des troupes locales dans le cadre de l'animation des soirées du ramadan.

Les troupes «Béni Meida» et «Berriane Mohammed» ont retenu l'attention du public en le gratifiant de nombreuses chansons dédiées à la glorification du Prophète Mohamed (QSSL), à l'amour de la patrie et aux bienfaits et joies du mois sacré.

Le programme élaboré par la direction de la culture au niveau du théâtre de plein air pour ce mois du ramadan, comporte des soirées de musiques dans les genres gnawi, rai, chaabi, bedouin, andalou et moderne outre des spectacles de folklore. Une soirée de musique rap est prévue, dans la soirée de dimanche, et sera animée par les groupes «Glaymour» et «Aissa la star» de Tissemilt.

La maison de la culture «Mouloud Kacem Naït Bellkacem» du chef lieu de wilaya poursuit, de son côté, l'organisation des «nuits culturelles et artistiques du ramadan» avec des activités mettant à l'honneur le patrimoine culturel local et national, à travers les genres bédoui, oranais, moderne et le madih. Deux pièces de théâtre sont également programmées dans le cadre de cette manifestation. Il s'agit de «Majanine Oua lakine» de la coopérative culturelle «Dhiyaa El Khachaba» (Tiarjet) et «Labna» de la troupe «El Anwar» de Relizane. Cette manifestation prendra fin avec une soirée, prévue la nuit de Leilat El Qadr (nuit du destin), qui sera marquée par des récitations collectives du Saint Livre et des louanges à Dieu. Elle sera animée par l'association religieuse de la mosquée «Abou bekr Seddik» de Tissemilt.

ORAN Le 2^e festival du film court incitant au bénévolat, en préparation

La 2^e édition du Festival d'Oran du film court incitant au bénévolat (FOFIB 2015) se tiendra en septembre prochain sous le slogan «Libérez votre créativité», a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. «Tous les amoureux du 7^e art, amateurs ou professionnels, sont invités à participer à cette nouvelle édition du FOFIB, prévue les 18 et 19 septembre», a précisé Réda Hadj-Sahraoui, membre du groupe initiateur appelé «Algériens optimistes».

«Conformément à la vocation de ce festival, les œuvres privilégiées sont celles encourageant les comportements exemplaires et le civisme», a-t-il expliqué, citant, entre autres thèmes, «le bénévolat, la bienfaisance, l'entraide et les valeurs de bonne citoyenneté».

«Les courts-métrages seront présélectionnés et dépassés par un jury de professionnels du monde du cinéma qui décernera le prix du meilleur film incitant au bénévolat de cette année», ont indiqué les organisateurs dans leur appel à participation fraîchement lancé sur les réseaux sociaux. «L'idée, la qualité du travail et surtout les audiences sur Internet trancheront entre les différents travaux retenus pour la compétition», a-t-on souligné.

Une vingtaine de cinéphiles de différentes wilayas du pays avaient participé, en août 2014, à la première édition de cet événement culturel, dont le Premier prix fut remporté par le jeune Mohammed Mhamdi pour son court-métrage intitulé «Ana Mawjoud» (J'existe).

Ce cinéaste en herbe, domicilié dans la wilaya de Tindouf, s'était distingué des autres concurrents par son message original en faveur de l'inclusion des personnes aux besoins spécifiques.

APS

AUDIOVISUEL Le ministère de la Communication somme les chaînes TV privées de proscrire les expressions de violence de leurs programmes

Le ministère de la Communication a sommé les responsables de certaines chaînes de télévision privées à «prendre, sans délai, des dispositions rigoureuses» pour expurger les grilles de programmes des expressions de violence et autres scènes contraires aux traditions et valeurs de la société sous peine de retrait de l'autorisation, a-t-on appris dimanche auprès du ministère.



La tutelle rappelle aux directeurs généraux de certaines chaînes de télévision privées (Ennahar TV, Echorouk TV, Dzair TV, El Djazairia TV et Hoggar TV), que la responsabilité qui leur incombe leur dicte de «prendre sans délai des dispositions rigoureuses» afin d'expurger l'ensemble des grilles de programmes télévisés «des scènes contraires à nos traditions ancestrales et à nos valeurs religieuses qui bannissent la violence sous toutes ses formes et sacrifient la famille algérienne enclue à la paix et à la sérenté».

Le ministère de la Communication relève «une orientation contraire à ces valeurs dans certains programmes télévisés diffusés durant ce mois notamment en prime time tendant d'une manière condamnable à focaliser sur des expressions de violence en banalisant ses différentes manifestations».

Les services de la tutelle resteront attentifs aux programmes diffusés pour s'assurer de la mise en oeuvre effective

des mesures préconisées afin de les corriger, note encore le ministère.

La tutelle prévoit que «dans tous les cas elle n'hésitera pas à prendre les mesures légales qui s'imposent et pouvant aller jusqu'au retrait de l'autorisation».

Le ministère rappelle encore que les réformes politiques initiées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika depuis 2012 et qui ont consacré l'ouverture du champ audiovisuel aux initiatives privées ont permis à nombre de professionnels du secteur de s'engager dans cette expérience médiatique avant même la promulgation, en 2014, de la loi régissant ce type d'activité, en lançant des chaînes privées de droit étranger. Dans ce cadre, et en attendant l'application des dispositions législatives et réglementaire régissant l'activité audiovisuelle, des autorisations provisoires ont été accordées à cinq chaînes de droit étranger, Ennahar TV, Echorouk TV, Dzair TV, Djazairia et Hoggar TV, en l'occurrence.

Ces autorisations permettent à leurs titulaires d'exercer leur activité en toute liberté sur le territoire national en attendant la mise en conformité avec les disposition du droit algérien en la matière. «Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, la tutelle a tenu à accorder toutes les facilités et tout le soutien nécessaires à ces chaînes» afin qu'elles puissent mener à bien leurs missions d'information et d'éducation dans le respect des règles et de la déontologie de la profession».

Dans cette même perspective, le ministère s'est attelé à porter l'attention des responsables de ces chaînes, tant verbalement que par écrit, sur «la nécessité de s'en tenir scrupuleusement aux exigences de l'exercice de l'activité audiovisuelle dans l'esprit des dispositions de la législation et réglementation algériennes en vigueur en la matière, d'une part et, d'une autre part, celles observées dans les sociétés démocratiques.

Le gouvernement s'élève contre l'apologie de la violence par des chaînes TV

Boualem Branki

Encore une fois, le gouvernement vient de rappeler à l'ordre certaines chaînes de télévisions, qui versent dans le sensationnel et la violence, sans égards à leurs téléspectateurs, encore moins envers la déontologie et la bienveillance sociale. Le communiqué du ministère de l'information relatif à certains dépassements de TV privées algériennes de droit étranger est on ne peut plus clair sur la nécessité de moraliser ces chaînes TV, et, surtout, de les obliger à éviter de verser dans les programmes qui n'apportent rien de positif à la société algérienne, déjà passablement stressée. Hier, le ministère de la Communication a pratiquement rappelé à l'or-

dre les chaînes TV d'Echorouk, Ennahar, Hoggar, Dzair, El Djazairia qui diffusent depuis le début du mois de ramadan un programme et des émissions faisant la part belle à la violence.

Ainsi, le ministère a sommé les responsables de ces chaînes de télévision privées à «prendre, sans délai, des dispositions rigoureuses» pour expurger les grilles de programmes des expressions de violence et autres scènes contraires aux traditions et valeurs de la société sous peine de retrait de l'autorisation.

Le ministère rappelle sur tout aux directeurs généraux de ces chaînes de télévision privées que la responsabilité qui leur incombe leur dicte de «prendre sans délai des dispositions rigoureuses» afin d'expurger l'ensemble des grilles

de programmes télévisés «des scènes contraires à nos traditions ancestrales et à nos valeurs religieuses qui bannissent la violence sous toutes ses formes et sacrifient la famille algérienne enclue à la paix et à la sérenté». Dans les faits, ces TV diffusent des programmes contraires aux valeurs ancestrales des algériens et une orientation contraire à ces mêmes valeurs dans certains programmes télévisés diffusés durant ce mois «tendant d'une manière condamnable à focaliser sur des expressions de violence en banalisant ses différentes manifestations». Le ministère, qui s'est élevé contre ce genre de programmes, a prévenu qu'il n'hésitera pas à sevir pour que de tels programmes atteignant à la quiétude des citoyens ne soient plus diffusés, et que «dans tous les cas il n'hésitera pas à prendre les mesures légales qui s'imposent et pouvant aller jusqu'au retrait de l'autorisation». Mieux, le ministère de l'information a tenu à rappeler à ces TV privées que «les réformes politiques initiées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika depuis 2012 et qui ont consacré l'ouverture du champ audiovisuel aux initiatives privées ont permis à nombre de professionnels du secteur de s'engager dans cette expérience médiatique avant même la promulgation, en 2014, de la loi régissant ce type d'activité, en lançant des chaînes privées de droit étranger».

A charge, pour ces chaînes privées, de respecter la déontologie et préserver la quiétude des Algériens.

BATNA : Plus de 3.000 jeunes ciblés par le programme «Plan Bleu 2015»

Plus de 3.000 jeunes de la wilaya de Batna, âgés de 14 à 18 ans, bénéficieront, cet été, de séjours de vacances sur les côtes de Skikda, de Jijel et de Béjaïa à la faveur du «Plan Bleu 2015» élaboré par l'Office des établissements de jeunesse, a-t-on appris dimanche auprès de cette structure.

Initiés par le ministère de tutelle, ces séjours, encadrés par des animateurs du secteur de la jeunesse et des sports, entrent dans le cadre du programme de développement du tourisme éducatif des jeunes vivant dans des communes déshéritées et des quartiers populaires, a-t-on précisé de

même source. Le calendrier des départs arrêté par l'ODEJ prévoit cinq voyages qui offriront l'opportunité à de nombreux jeunes de bénéficier de séjours en bord de mer tout en participant à des activités éducatives en présentant, notamment, des expositions dédiées aux sites historiques et touristiques de les wilayas des Aurès.

Outre le plan bleu, de nombreux jeunes Batnèens bénéficieront de séjours sur le littoral au titre d'un programme d'échanges avec des wilayas côtières parmi lesquelles Boumerdès et Tipasa, est-il noté.

L'ONAT propose des offres touristiques diversifiées à des prix concurrentiels au profit de 6000 estivants

L'Office national algérien du tourisme (ONAT) propose pour la saison estivale 2015 des offres touristiques «diversifiées» à des prix concurrentiels au profit de 6000 estivants, a déclaré dimanche à l'APS le directeur général de l'office, Mohamed Chérif Selatnia.

Dans ce cadre, l'ONAT propose aux familles algériennes des vacances dans des wilayas côtières telles Bejaia, Annaba, Oran, Tlemcen, Jijel et Mostaganem à des prix accessibles allant de 4500 à 7000 da/jour. A cet effet, des appartements et des villas ont été loués et des camps de vacances et des hôtels réservés pour accueillir les touristes dans les villes côtières, a ajouté M. Selatnia qui a estimé le nombre des estivants qui bénéficieront de ces offres touristiques à 6000.

L'Office veut «attirer les touristes nationaux et les inciter à découvrir le potentiel touristique de leur pays au lieu de passer leurs vacances à l'étranger».

Il vise également à «combler le déficit enregistré en matière de structures d'hébergement, à promouvoir le tourisme intérieur sur lequel repose «la nouvelle stratégie de l'office pour relancer son activité touristique et à promouvoir la destination Algérie». «Actuellement, notre principal objectif est de relancer la destination Algérie», a-t-il indiqué, soulignant «la nécessité de booster le tourisme



saharien, très sollicité par les touristes étrangers et les familles algériennes, notamment durant les vacances d'hiver et de printemps».

Outre la modernisation structures et la diversification du produit touristique, «un partenariat a été établi avec tous les opérateurs notamment en matière de transport et les représentants des œuvres sociales des différents secteurs» pour réaliser cet

objectif, a-t-il précisé. L'ONAT propose actuellement un produit touristique diversifié suivant les exigences des clients, dont le tourisme balnéaire, sportif, culturel et religieux ainsi que le tourisme d'affaires.

Pour améliorer ses prestations notamment en matière d'accueil, l'ONAT aspire à réaménager et à moderniser ses 36 agences touristiques à travers le territoire.

La compagnie aérienne Swiss reprend ses vols directs Alger-Genève



Une ligne directe et régulière reliant Alger à Genève a été inaugurée samedi par la compagnie aérienne suisse Swiss (ex.Swissair), ont indiqué les responsables de cette compagnie lors d'une conférence de presse animée samedi soir à Alger. Cette compagnie aérienne suisse, née après le rachat d'ex.Swissair par la compagnie allemande Luft-

hansa, revient en Algérie après vingt ans d'absence, opérera trois vols par semaine sur cette ligne (mardi, jeudi et samedi).

Selon le directeur général de Swiss, M. Lorenzo Stoll, l'un des objectifs du retour de sa compagnie en Algérie est de satisfaire non seulement la demande de la communauté algérienne en Suisse, dont le nombre est assez im-

portant, mais aussi celle des Suisses désirant se déplacer en Algérie.

«C'est parce que nous avons senti un trou dans nos destinations que nous avons décidé d'ouvrir cette ligne», selon le même responsable qui a précisé que les dirigeants de cette compagnie aérienne ont jugé «très important» d'ouvrir un ligne vers Alger pour être l'une des

«passerelles» vers l'Afrique.

Présente à cette conférence de presse, l'ambassadrice suisse en Algérie, Mme Muriel Kohen Berstet, a estimé que l'inauguration de ce vol allait permettre d'augmenter et de faciliter le flux des communautés entre les deux pays, en particulier les hommes d'affaires.

Pour sa part, le président de la chambre d'industrie algéro-suisse, M. Allain Rolland, a souligné l'importance des relations économiques entre l'Algérie et la Suisse, estimant que cette ligne allait contribuer à les promouvoir davantage. Il a également avancé que l'ouverture de cette ligne pourrait encourager le développement du secteur du tourisme en Algérie.

MOSTAGANEM: Projets touristiques pour atteindre 6.300 lits à l'horizon 2017

La capacité des établissements touristiques dans la wilaya de Mostaganem devra atteindre 6.300 lits à l'horizon 2017, à la faveur des projets en cours de concrétisation pour renforcer le secteur, a-t-on appris de la directrice du tourisme et de l'artisanat.

Le secteur du tourisme dispose actuellement de 1.832 lits répartis sur 25 établissements d'accueil alors que 32 projets touristiques d'une capacité globale de 5.100 lits sont en

cours de réalisation. Il est attendu la réception d'une partie de ces investissements à l'horizon 2017 générant près de 1.000 emplois.

Trois projets ont été analysés dernièrement dans la zone d'expansion touristique ZET de "Cap Ivy" dans la commune côtière de Benabdellah Ramdane d'une capacité globale de 1.545 lits et générant 772 postes dans la phase de réalisation, a-t-on signalé. Par ailleurs, les plans d'aménagement touristique des

plages de Ouréah, Sabletes, Cheliff, Kharouba et Stidia sont actuellement en étude dans leurs première et deuxième étapes, selon la même source. Sept plans d'aménagement touristique de la partie-est de la wilaya ont été confiés dernièrement à des bureaux d'études. Il s'agit des plages du "Rocher" à Benabdellah Ramdane, de Hadjadj, Petit port, Ain Brahim, Oued Romane, Kef Kadous à Khadra et Bahara à Ouled Boughalem.

Réception prochaine du «jardin citadin» d'Oran

Le «jardin citadin» d'Oran, implanté dans le prolongement de la frange maritime sur l'axe Oran-Canastel, sera réceptionné à la fin du mois de Ramadhan, a annoncé, samedi, le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane.

«Le jardin citadin dont les travaux ont été lancés il y a sept mois, sera réceptionné à la fin du mois du Ramadhan, a indiqué à la presse, Abdelghani Zaâlane, à l'issue de la visite qu'il a effectuée sur site. «Nous menons actuellement une véritable course contre la montre pour accueillir dans les meilleures conditions les estivants dans cet espace vert, dominant sur une vue imprenable sur la mer», a-t-il expliqué.

Le jardin comportant un plan d'eau de 4.000 m². Il nécessite quelques légères corrections et le placement de mobilier urbains pour son ouverture au public.

Le wali, qui s'est rendu par la suite au jardin Sidi M'Hamed, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de la deuxième partie du site (2, 5 hectares), a mis en demeure l'entreprise de démolir et refaire certaines parties des travaux bâclés de ce projet ayant coûté à l'Etat plus de 100 millions DA. L'entreprise a été «black-listée» pour avoir manqué à ses engagements malgré plusieurs mises en demeure, a indiqué le wali.

Ce dernier a, par ailleurs, annoncé la mise en concession de certaines activités de cet espace de détente et de loisirs dont un service de gardiennage des lieux, après la détérioration de certains mobiliers urbains et autres actes de vandalisme.

Au niveau de fort Lamoune, situé sur la RN 2, qui mène à Mers El Kébir, le chef de l'exécutif de wilaya s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'une balustrade longue de 800 mètres avec aire de repos.

Il a appelé le directeur local des travaux publics à réaliser une expertise pour conforter cet axe routier, d'une importance stratégique indéniable, afin de sécuriser les automobilistes. Sur place, le wali a évoqué la possibilité de créer une entreprise spécialisée dans l'enlèvement des ordures qui s'entassent sur certains talus et les falaises de la corniche.

Perturbation mardi de l'alimentation en eau potable à l'Est d'Alger

Les travaux de mise en service d'une nouvelle station de pompage au complexe hydraulique de Réghaïa provoqueront, dans la nuit de mardi à mercredi, une suspension de l'alimentation en eau potable dans quatre communes, annonce dimanche la Société des eaux et assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué.

La suspension de l'alimentation à Ain Taya, Heuraoua, El Marsa et Bordj El Bahri (en partie), commencera mardi peu avant minuit et la situation se rétablira progressivement à partir de 6h00 mercredi, précise le communiqué de la Seaal.

Cette coupure d'eau de quelques heures intervient, explique l'entreprise, dans le cadre de "la mise en service d'une nouvelle station de pompage en vue d'améliorer et surtout de sécuriser la desserte en eau des clients de l'Est d'Alger de la Seaal".

Ainsi, la Seaal et la direction de wilaya des Ressources en eau procéderont le mardi 30 juin à partir du minuit à des travaux de raccordement de canalisation principale de transport d'eau, au niveau du complexe hydraulique de Réghaïa, selon le communiqué.

La Seaal rappelle qu'un dispositif de citernage sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers.



Attribution de plus de 1.000 logements sociaux à Mila

Les arrêtés d'attribution de 1.170 logements publics locatifs (LPL) réalisés dans quatre communes de la wilaya de Mila ont été remis à leurs bénéficiaires dimanche au cours de cérémonies présidées par les autorités locales, a-t-on constaté. Les familles bénéficiaires, au nombre de 680 à Mila, de 200 à Oued N'dja, de 150 à Télegħma et de 140 à Tadjenanet, ont créé un véritable climat de fête, ces attributions intervenant au début du mois sacré de Ramadhan.

Châhbane B., un père de famille de 35 ans, qui a reçu les autorités de la wilaya dans son appartement tout neuf dans la commune d'Oued N'dja, a fait part de sa joie «indescriptible» et celle des cinq membres de sa famille qui ont vécu, selon lui, «de longues années d'attente et de souffrances, passées à la recherche d'un tout décent».

Selon le wali de Mila, Abderrahmane Kadid, un autre quota de plus de 3.000 logements sera attribué «au cours du second semestre de l'année en cours» dans plusieurs communes de la wilaya.

2.000 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine rentrée universitaire à Mila

Deux-mille (2.000) nouvelles places pédagogiques seront ouvertes lors de la prochaine rentrée au centre universitaire Abdelfahid-Boussouf de Mila, a-t-on appris, samedi, auprès de l'administration de cet établissement.

Le directeur adjoint du centre, Nacereddine Hamri, a précisé que les équipements nécessaires au fonctionnement des structures à réceptionner, à savoir 32 classes de cours et 2 amphithéâtres, sont «disponibles» et seront installées «avant la rentrée universitaire».

Lors d'une récente inspection de chantiers, le wali de Mila, Abderrahmane Kadid, avait affirmé que 2.000 autres places pédagogiques seront réceptionnées «fin 2015» et pourront être exploitées au second semestre de la prochaine année universitaire.

Le centre universitaire de Mila a accueilli lors de la rentrée 2014-2015 un total de 6.486 étudiants répartis sur les trois instituts (sciences technologiques, lettres et langues et sciences économiques).

ORAN

Facilités de paiement des redevances d'eau à l'occasion du Ramadhan

La Société d'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR) a décidé d'accorder à ses clients des facilités de paiement des redevances d'eau, à l'occasion du mois du ramadhan, a-t-on appris dimanche de son directeur commercial.

Les clients ne pouvant pas payer d'une traite leurs dus à la SEOR, peuvent le faire par échéancier à leur demande et réduire toutes les charges liées au recouvrement des dettes. En outre, des facilités sont accordées pour régulariser les dossiers judiciaires qui concernent le captage illégitime de l'eau, a indiqué Medjahed Abdellah, soulignant que ces mesures sont en vigueur durant tout le mois de ramadhan. La SEOR compte 308.000 abonnés dont 56 % honorent les factures régulièrement.

Les retardataires mettent la SEOR dans l'obligation de prendre des mesures allant des mises en demeure et des coupures de l'alimentation en eau à la procédure judiciaire, selon même responsable.

La SEOR dispose de 23 agences commerciales couvrant 18 communes et envisage d'ouvrir sept nouvelles agences cette année pour assurer un maillage de toutes les communes de la wilaya d'Oran.

TISSEMSILT

Concours du meilleur récitant du Coran et du meilleur muezzin



Deux concours du meilleur récitant du Coran "Sada El Manabir" (échos des tribunes) et du meilleur muezzin "Sada El Ma'adine" (échos de minarets) ont été lancés samedi soir à la mosquée Aboubekr Esseddik de Tissemsilt à l'occasion du mois de Ramadhan.

Initiés par le commissariat des Scouts musulmans algériens (SMA) en collaboration avec la direction des Affaires religieuses et

des Wakfs et la radio régionale, ces concours enregistrent la participation de 11 jeunes âgés entre 20 et 30 ans.

Les concurrents sont évalués par un jury composé de cadres de la direction des Affaires religieuses et des wakfs et les lauréats seront annoncés à l'occasion de la célébration de Leilat El Qadr (nuit du destin).

Par ailleurs, le programme élaboré par le commissariat de wilaya des SMA à l'occasion du mois sacré comporte l'ouverture d'un restaurant de solidarité à Tissemsilt servant entre 100 et 200

repas/jour aux sans abri, nécessiteux et autres passants, ainsi que l'organisation de cérémonies de circoncision des enfants orphelins et de familles nécessiteuses.

Des activités culturelles et artistiques sont programmées au profit des détenus des établissements pénitentiaires de Tissemsilt, Theniet El Had et Bordj Bouaama, selon le commissaire de wilaya des SMA, Abdelkader Guerroudj.

Des visites sont également prévues aux enfants malades et aux personnes âgées dans les structures sanitaires.

SÉTIF : SOIRÉES DE RAMADHAN

Les établissements de jeunes s'animent

De Sétif: Azzedine Tiouri.

Comme chaque année, le mois de Ramadhan dans la wilaya de Sétif, est propice pour l'organisation de soirée et de veillées après le iftar. Ces animations ne sont pas l'apanage des seules maisons de culture, mais aussi des établissements de jeunes qui mettent à profit ce mois pour concocter des programmes à la mesure de l'évènement riches en soirées religieuses, artistiques, théâtrales et autres.

C'est justement dans le cadre de la revitalisation des veillées de Ramadhan et de faire revivre l'atmosphère de la diversité culturelle et artistique à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Sétif par programmes riches arrêtés en

étroite collaboration et coordination et en concert entre les secteurs concernés et les Directions de la culture, le Comité des fêtes et l'office des établissements de la jeunesse.

C'est à cet égard que le directeur de l'Office des établissements de la jeunesse, Adel Tedjar, a annoncé l'important programme spécial, culturel, artistique et divertissant prévu pour ce mois de Ramadhan organisées à travers l'ensemble des institutions de la jeunesse de la wilaya de Sétif, de concert avec les secteurs concernés cités plus haut. Ce programme, nous dit-on, a tenu compte des spécificités de ce mois sacré où l'animation sera basée sur des soirées artistiques de l'inchaâd, du chaabi, des représentations théâtrales, animées par des troupes de ce genre de chant et de

musique et du théâtre de la direction de la culture et de l'Odej de Sétif. L'occasion sera donnée à toutes les couches de la société et à un plus grand nombre de public pour passer des soirées agréables, notamment en familles après une journée de jeûne et de labeur.

Du 24 au 14 juillet prochains, le programme comporte l'organisation de séminaires et des conférences sur différents thèmes religieux et intellectuels portant sur ce mois sacré de Ramadhan. L'objectif de la direction de la culture, le comité des fêtes et l'Odej à travers la coordination à de nombreuses manifestations pour faire revivre l'atmosphère et la sophistication culturelle et artistique ainsi que la friction entre les institutions des jeunes pour de meilleures activités durant ce mois sacré de Ramadhan.

MERCURIALE DU RAMADHAN

Pas ruineux !

Au début de la deuxième décade du ramadhan, les prix des fruits et légumes affichent une stabilité certaine.

De Ben Aknoun, la ville sans marché, à la cité Sorecal de Bab Ezzour et les Eucalyptus où existe un marché de gros les prix varient de façon paradoxale, dans une fourchette qui varie du simple au double :

A Ben Aknoun (marchand ambulant) : le tomate est à 70DA, à Sorecal, à 30DA et aux Eucalyptus à 40DA;

Pomme de terre, dans le même ordre : 45 DA, 35 DA, 40DA de bonne qualité

Poivrons : 60DA, 70 DA, 60 à 100DA selon la qualité

Carotte : Eucalyptus, seulement 70 à 80DA

Courgette : 80DA, 20 DA à Sorecal la semaine dernière, 40 à 60 DA aux Eucalyptus selon fraîcheur

Concombre : 50DA, semble délaissé partout.

Salade : 70DA, 50DA, de 40 DA à 80DA selon fraîcheur

Oignon : 45DA, 40 à 50DA à Sorecal et Eucalyptus

Haricots verts : 100DA, 65 à 120DA aux Eucalyptus

Piment : 150DA.

Aubergine : 60DA, 65 à 120DA aux Eucalyptus

Fruits :

Le fruit de saison le plus consommé est le melon puis la pastèque dont les prix oscillent entre 45 et 60DA, la pastèque se vend à 30 ou 40DA.

Le citron s'affiche au-dessus

de 250 DA!

Viandes blanches : Poulet à 340DA à Ben Aknoun et 260DA aux Eucalyptus.

Les prix proposés dépendent de la concurrence (quand il y a plusieurs vendeurs ambulants, il y a une marge possible) et, on sait par ailleurs qu'il ya surproduction de pomme de terre et de tomate.

Traditionnellement les marchés de Bab El Oued, de Bouzahrāh, près de la Daïra, ceux de La casbah, Bachjara, sont les plus avantageux pour l'acheteur aux moyens limités.

Les fruits et légumes sont plutôt abordables, le coup de fusil est attendu pour l'achat des vêtements de fête !

SERVICES DES URGENCES

Coordination entre les structures hospitalières et implication des polycliniques pour réduire la surcharge

Des responsables de CHU à Alger ont appelé à la coordination entre les structures hospitalières et à l'implication des polycliniques afin de réduire la surcharge enregistrée dans les services des urgences médicales notamment après le f'tour.

Le chef de service des urgences et de la réanimation au CHU Mustapha Pacha, le Pr. Amine Salmi a souligné à l'APS la nécessité d'une coordination entre les établissements hospitaliers en matière de gestion des urgences médicales pendant le mois du ramadhan.

Le Pr. Salmi dont le service accueille près de 500 cas par jour, a affirmé que tous les malades sont pris en charge même, "aucun cas n'est négligé même s'il n'y a pas assez de lits", rappelant que "la qualité des prestations du service des urgences dépend des conditions de travail".

Il a rappelé certaines situations difficiles auxquelles est confronté le corps médical pendant le mois de ramadhan comme la prise en charge des malades chroniques notamment les diabétiques qui tiennent à jeûner, ce qui de toute évidence, leur cause des complications.

S'agissant des agressions contre le personnel médical en ce mois de jeûne, le Pr. Salmi a fait remarquer que ce phénomène a enregistré un léger recul durant la première semaine de ramadhan par rapport à la même période de l'année dernière.

Le personnel médical de l'Hôpital Zemirli fait l'objet d'agressions quasi-quotidiennes par des citoyens af-



fluant aux urgences médicales et chirurgicales, a assuré le directeur général de l'hôpital Mohamed Djemai. M. Djemai a précisé que l'hôpital Zemirli était le seul établissement public de santé de proximité (EPSP) qui prend en charge les urgences médicales et chirurgicales 24h/24h au niveau de la capitale et de la banlieue Est, ajoutant qu'en dépit des prestations dispensées, son personnel est confronté à des agressions notamment par les proches des malades.

Cet EPSP qui assure la chirurgie traumatologique accueille en moyenne 300 cas par jour et souvent, précise le même responsable, le malade est accompagné par une dizaine de personnes ce qui provoque un chahut dans le service et entrave la bonne marche de ce dernier.

Le responsable du service des activités sanitaires de l'hôpital, le Dr Mourad Ounani a déclaré que les services des urgences des hôpitaux sont réservés aux "véritables" urgences et ne doivent, en aucun cas, devenir des centres de consultation "à froid" ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité.

Face à l'afflux que connaissent les services des urgences des hôpitaux du

cales au CHU Mohamed Debaghine (ex-Maillot) le Pr. Ahmed Ait Slimane a souligné pour sa part la nécessité de renforcer la coordination entre les structures et les établissements sanitaires pour alléger la pression sur les personnels de la santé publique, tout en appelant à la création d'une instance de régulation pour la gestion des urgences médicales qui sera confiée aux services des urgences.

Le Pr Aït Slimane a insisté sur la nécessité d'une révision de l'organisation actuelle à travers l'aménagement des urgences en les dotant des moyens techniques et humains nécessaires d'autant que les services des urgences de l'hôpital accueillent quotidiennement près de 400 cas.

Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière Abdellmalek Boudiaf, avait annoncé jeudi le lancement d'une campagne de sensibilisation pour convaincre les citoyens de se rendre dans les polycliniques en cas de petites urgences pour alléger la pression sur le service des urgences des CHU.

Le citoyen bénéficiera dans ces polycliniques des mêmes prestations sanitaires fournies par les CHU, avait précisé le ministre soulignant la nécessité de convaincre le citoyen que les services présentés par les CHU en cas de petites urgences sont les mêmes que ceux dispensés dans les polycliniques.

pays après la rupture du jeûne et après avoir expérimenté les principaux motifs de consultation, le ministère rappelle que les services des urgences des hôpitaux sont réservés aux véritables urgences et ne doivent en aucun cas devenir des centres de consultation à froid ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité", avait précisé la même source.

Selon le ministère, "80% des cas qui se présentent aux urgences des hôpitaux ne sont pas des urgences nécessitant une prise en charge hospitalière".

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière Abdellmalek Boudiaf, avait annoncé jeudi le lancement d'une campagne de sensibilisation pour convaincre les citoyens de se rendre dans les polycliniques en cas de petites urgences pour alléger la pression sur le service des urgences des CHU.

Le citoyen bénéficiera dans ces polycliniques des mêmes prestations sanitaires fournies par les CHU, avait précisé le ministre soulignant la nécessité de convaincre le citoyen que les services présentés par les CHU en cas de petites urgences sont les mêmes que ceux dispensés dans les polycliniques.

SUSPICION DE BOTULISME À BATNA

Le laboratoire d'hygiène de la wilaya conclut à un cacher impropre à la consommation

Les résultats auxquels est parvenu le laboratoire d'hygiène de la wilaya de Batna, après analyse d'échantillons de cacher à l'origine de la suspicion de cas de botulisme sont «positifs», a indiqué dimanche à l'APS un cadre de la direction de la santé.

Abdelhafid Seddouk, chef du service de la prévention, a souligné que ce laboratoire relevant du secteur de la santé a confirmé la présence, dans ce produit, d'un «germe responsable d'une toxico-infection d'origine alimentaire».

Il reste, a-t-il toutefois indiqué, que c'est au laboratoire de référence, celui de l'Institut Pasteur en l'occurrence, qu'il appartient de déterminer s'il y a ou non présence de la toxine responsable du botulisme (clostridium botulinum, ndlr).

S'agissant des neuf (9) personnes hospitalisées en salle de réanimation au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, le même responsable a fait savoir que leur état demeurait «stationnaire», avant d'ajouter que le décès d'une jeune fille de 17 ans, il y a 24 heures près de Barika (Batna), «n'avait rien à voir avec le botulisme car dû à un syndrome dysentérique».

Expliquant ce décès, il a assuré que la jeune fille, originaire du lieudit Ouled Derradj, dans la commune d'Azil-Abdelkader, avait été admise dans un état très grave à la suite d'une intoxication alimentaire sévère à l'origine d'un syndrome dysentérique fatal.

Par ailleurs, la campagne de prévention et les appels à la radio invitent

les citoyens des wilayas de Khencela et de Batna à ne pas consommer de cacher se poursuivent sans discontinuer, tandis que d'importantes quantités de ce produit ont été pesées et scellées pour être conservées dans les réfrigérateurs des commerçants concernés jusqu'au résultat définitif des analyses.

Le botulisme (du latin botulinus signifiant boudin) est une grave maladie paralytique due à une neurotoxine bactérienne, dite toxine botulique, produite par différentes espèces de bactéries anaérobies.

La consommation de cacher avarié avait provoqué, en juillet 1998 à Sétif et ses environs, une importante propagation de botulisme qui a causé la mort de 44 personnes et l'hospitalisation de plusieurs dizaines d'autres.

Prise en charge à Oran de 2.000 personnes dans le cadre de la campagne «Ramadhan et santé»

Quelque 2.000 personnes atteintes de diabète et d'hypertension artérielle ont été prises en charge dans le cadre de la campagne d'information et de sensibilisation «Ramadhan et santé», a-t-on appris, samedi, de la chargée d'information à la direction de la santé et la population de la wilaya d'Oran.

Cette opération, clôturée vendredi, à la Grande mosquée «Abdelhamid Ibn Badis» a permis, après neuf jours d'activités, à l'initiative de l'établissement public de santé de proximité du Front de mer, à diagnostiquer 213 nouveaux cas de diabète et 127 autres d'hypertension, a précisé le Dr. Hassi Faiza.

Quelque 17 interventions de prise en charge des malades ont été opérées au niveau de cette mosquée et trois cas ont été transférés au CHU d'Oran et l'EHU «ier novembre 1954», selon la même source, ajoutant que plus de 260 glucomètres ont été distribués lors de cette campagne supervisée par un staff de bénévoles, composé de médecins, psychologues et techniciens de la santé.

Dans l'enceinte de la mosquée, des stands ont été installés pour sensibiliser les citoyens autour de diverses thématiques comme «le jeûne et les personnes âgées», «le carême et le diabète», «le jeûne et le HTA» et effectuer des contrôles de mesures de glycémie et de la tension artérielle.

Pour rappel, quelque 100 médecins et paramédicaux en traitement de base dans différents établissements de la santé d'Oran, ont bénéficié d'une formation de prise en charge des diabétiques et des malades souffrant d'hypertension durant ce mois sacré du ramadhan.

AÏN TÉMOUCHENT

151 enfants du Sud et des Hauts-Plateaux en vacances à Beni Saf

Cent cinquante et un (151) enfants venus des wilayas du Sud et des Hauts plateaux séjournent actuellement dans la ville côtière de Beni Saf (30 km d'Aïn Temouchent), a-t-on appris dimanche du responsable des activités jeunes de la DJS locale.

Ces enfants sont pris en charge à la faveur d'une première session tenue dans le cadre du programme d'action du ministère de la Jeunesse et des sports. La session prendra fin le 3 juillet prochain.

Hébergés depuis le 19 juin courant dans un centre de l'Agence nationale de loisirs de jeunes (ANALJ), ces enfants profitent du plaisir de la mer au niveau de la plage du Puits de Beni Saf, où un programme spécial a été élaboré à leur intention en matière de loisirs, animation et autres actions de sensibilisation, a indiqué à l'APS Abdellaoui Ahmed. D'autres sessions seront organisées et élargies à trois autres centres de vacances de la wilaya qui seront installés au niveau de l'école de pêche de Beni Saf, de l'ERIAD de Oued El Hallouf (Beni Saf) et à Terga, a-t-il ajouté, précisant que le nombre d'enfants nécessiteux bénéficiaires de cette opération augmentera sensiblement. A la fin du mois de Ramadhan, ces centres de vacances seront concernés par l'opération "mobilité de jeunes", visant la catégorie d'âge des plus de 15 ans des wilayas citées. Les jeunes séjourneront dix jours durant au niveau des auberges de la wilaya d'Aïn Temouchent. Selon le DJS, la wilaya d'Aïn Temouchent verra l'ouverture de deux centres de vacances aux enfants des personnels de l'entreprise Sonelgaz à Rachequoune et des services des Douanes à Terga. Ces centres s'ajoutent aux trois autres relevant de la Direction de l'action sociale (DAS). Par ailleurs, l'Office d'animation des établissements de jeunes (ODEJ) d'Aïn Temouchent a programmé une caravane de sensibilisation contre les maux sociaux en direction des jeunes au niveau des 18 plages ouvertes à la baignade. Des spécialistes prodigueront des conseils aux estivants en matière de lutte contre la toxicomanie et les maladies à transmission sexuelle.

APS

TRANSPORTS

« 832 milliards DA pour le programme 2015-2019»

Une enveloppe financière prévisionnelle de 832,7 milliards de DA devrait être accordée au ministère des Transports au titre du programme quinquennal 2015-2019, a indiqué à l'APS le ministre du secteur, Boudjema Talai.

Une partie de ce budget concerne la réalisation de nouveaux projets alors que le reste sera affecté au titre des compléments d'Autorisations de programmes pour certains projets ayant connu des modifications ou des extensions importantes durant leur réalisation, explique le ministre.

Le programme quinquennal 2015-2019 prévoit, pour le secteur des transports, la poursuite du doublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région Centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro, rappelle-t-on. Interrogé sur l'impact de la chute des cours de pétrole sur les projets du secteur des transports, M. Talai fait savoir que les différents projets ne seront pas affectés à l'exception de ceux des tramways dont les travaux n'ont pas encore été lancés.

En outre, précise-t-il, «les acquisitions prévues dans les domaines aérien, ferroviaire, maritime et terrestre se feront conformément au planning», ajoutant que les programmes de réalisation des lignes ferroviaires, qui ont une relation directe avec le développement économique et social du pays, seront plutôt renforcés pour les livrer dans les meilleurs délais.

Quant aux projets de tramways dans certaines villes du pays, «de gel ne concerne que les projets dont les études sont toujours en cours», relève M. Talai qui affirme que ces études seront, toutefois, finalisées malgré le gel.

**M. BOUDJEMA TALAI :
«Un investissement de 200 milliards de DA pour le futur port du Centre»**

Le futur port commercial de la région centre, prévu entre les villes de Cherchell (Tipasa) et de Ténès (Chlef), nécessite un investissement de près de 200 milliards de DA, a indiqué à l'APS le ministre des Transports, Boudjema Talai.



Les financements pour la réalisation de cette infrastructure d'envergure, qui devra être réalisée en 3 étapes dans un délai de 10 ans, ne seront pas supportés par l'Etat, précise le ministre qui ajoute que la finalisation des études de réalisation sont toujours en cours.

Mais pour financer ce projet, le ministère des Transports étudie actuellement les modes de financement possibles sans pour autant recourir au Trésor public. «Concernant le financement des travaux, nous étudions d'autres modes compte tenu du caractère économique de l'activité portuaire largement créatrice de croissance. Mon département ministériel écarte, pour le moment, d'aller vers les financements publics», avance-t-il.

M. Talai considère la réalisation de ce port comme une «urgence» pour augmenter les capacités portuaires actuelles de la région centre qui ne seront pas en mesure de faire face à la crois-

sance du trafic prévu à l'horizon 2050.

Selon les prévisions du secteur, le volume du trafic dans cette région du pays devrait atteindre, à cet horizon, 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux (2) millions de conteneurs de 20 pieds annuellement contre 30% de ce volume traité actuellement par les ports d'Alger et de Ténès, soit près de 10 millions de tonnes actuellement.

Le nouveau port du centre, qui devrait s'étendre sur une superficie de plus de 1.000 hectares, sera accompagné d'une zone logistique s'étendant sur 300 hectares pour traiter les activités maritimes.

Une fois ce port réalisé, il est prévu de transférer progressivement certaines activités du port d'Alger vers cette nouvelle place portuaire. Interrogé sur la position du gouvernement quant au souhait d'organisations patronales d'ouvrir le marché du transport maritime aux sociétés algériennes

privées, M. Talai explique que cette activité pourrait faire l'objet d'une concession à travers un dispositif réglementaire qui régit cette procédure.

Mais l'octroi de ces concessions, ajoute le ministre, est gelé par le gouvernement depuis 2009 dans le cadre de «directives prudentielles» ayant conduit au gel des demandes d'investissement dans ce domaine.

«L'octroi des concessions reste toujours gelé et la levée du gel relève des prérogatives du gouvernement et non pas de celles du ministère des Transports», affirme-t-il.

Concernant le projet d'extension de la gare maritime du port d'Alger, dont les travaux ont été lancés depuis une année, sa réception est prévue pour la fin du 1er semestre 2016. La surface de cette gare passera de 8.250 m² à 23.500 m², alors que l'espace réservé aux véhicules et aux passagers passera de 29.000 m² à 51.000 m².

Plusieurs chantiers identifiés pour la réorganisation du secteur

Plusieurs chantiers ont été identifiés pour la réorganisation du secteur des transports qui enregistre des dysfonctionnements et des lacunes dans les activités des transports terrestre, aérien et maritime, résume le ministre du secteur, Boudjema Talai, dans un entretien accordé à l'APS.

Le premier constat établi par le ministre, suite à la série de réunions tenues récemment avec les responsables des compagnies publiques des transports aérien, maritime et terrestre ainsi que les directeurs des transports des 48 wilayas, est le «manque de coordination» entre les structures qui est la cause principale des problèmes que vit le secteur.

«Ce que je tire de ces rencontres est le manque de coordination entre les structures. Ce qui impacte directement l'organisation du secteur», selon lui.

Concernant la compagnie Air Algérie, qui fait face à des problèmes liés à la ponctualité et à la qualité de ses services, M. Talai considère que la restructuration actuelle de son portefeuille d'activités devra contribuer à augmenter ses parts de marché et à améliorer la qualité, la ponctualité et la sécurité au sein de la compagnie.

En outre, fait-il savoir, cette compagnie publique va procéder à la révision de tout son programme de lignes et de vols pour remédier au problème du respect des heures de vol, qui est le «point noir» de cette société aérienne.

Selon lui, Air Algérie va revoir, après la saison estivale actuelle, la totalité de son programme en fonction de sa flotte, de son personnel naviguant et des flux des passagers à transporter, tandis que les lignes internationales «à caractère stratégique» seront gardées.

De surcroît, des programmes de formation non seulement des pilotes mais aussi dans les domaines de la gestion et de la maintenance des avions figurent parmi les

actions prioritaires.

Transport terrestre: décongestion des routes

Questionné sur la «feuille de route» prévue pour le transport terrestre, le ministre assure qu'il s'agit d'un autre chantier nécessitant une réorganisation afin de restructurer ce mode de transport, d'atténuer la congestion des routes et de limiter les accidents routiers.

Dans ce cadre, le ministère des Transports procède actuellement à la révision du schéma national de transport terrestre pour établir un nouveau programme des destinations, des horaires affectés aux transporteurs notamment privés ainsi que la réorganisation des gares routières.

Concernant le transport par bus urbain et suburbain, il insiste sur l'amélioration de la qualité des prestations de services et de l'état des bus à travers les contrôles techniques.

Il s'agit de durcir la réglementation en terme de qualité et de sécurité pour limiter les accidents de la route», avise M. Talai. A cet effet, la commission interministérielle, installée à la fin 2014, a établi une liste de mesures à mettre en oeuvre à court, moyen et long termes pour limiter le nombre des accidents.

A court terme, il s'agit de la mise en place de mesures urgentes impliquant certains secteurs tel que celui des Travaux publics afin de renforcer l'entretien des routes dont la mauvaise qualité est l'une des causes essentielles des accidents.

La révision des programmes de formation de la conduite automobile dans les auto-écoles et la mise en place du chrono tachygraphe pour le transport des voyageurs et de marchandises figurent aussi parmi les mesures les plus urgentes. Pour la mise en place du dispositif chrono tachygraphe, qui enregistre les données sur le parcours du véhicule (vitesse, distance,

temps de repos appliquée par le conducteur pour les longs trajets...), un projet de décret a été élaboré et transmis au Secrétariat général du gouvernement (SGG).

En parallèle, un comité national a été installé pour veiller à la mise en oeuvre de ce texte fois promulgué, note-t-il.

Concernant les mesures à moyen terme, le ministère des Transports a été chargé par la même commission interministérielle de la refonte de certains textes législatifs et réglementaires et l'élaboration de textes d'application tel que l'amendement de la loi dont l'une des dispositions concerne la limitation de la vitesse en milieu urbain, et la mise en place du permis de conduire biométrique.

«Les textes législatif et réglementaire pour la mise en œuvre du permis biométrique sont finalisés et seront transmis prochainement au SGG. Pour l'aspect technique, les travaux se poursuivent avec le ministère de l'Intérieur pour la finalisation du fichier national des contraventions qui est nécessaire à la mise en place de ce système», détaille le ministre.

A long terme, les mesures prévoient l'installation des radars fixes et des stations de pesage des poids lourds pour limiter les accidents. Pour réduire la congestion des routes et faciliter la circulation notamment à Alger, wilaya la plus touchée par cette situation, M. Talai rappelle les projets de constructions de sept (7) parkings à étages à El-Biar, Kouba, Hydra, Madania, Sidi Yahia, Sidi M'hamed et la gare routière de Bir Mourad Rais avec des capacités allant entre 600 et 1.000 places chacun.

Ces parkings seront réceptionnés entre 2016 et 2018, selon le ministre. Dix (10) autres sites ont également été proposés pour leur mise en concession aux opérateurs publics et privés dans le cadre de la réalisation d'équipements multifonctionnels composés, entre autres, de parkings de 500 places chacun au minimum. Sept (7) sites sont

déjà retenus à Bir Mourad Rais, aux 2 stations de métro «Hai El Badr» et «El Harrach», à Aïn Benian, Chéraga, Boumaït et à Caroubier.

Transport maritime: nouveau port commercial de la région Centre

Concernant le transport maritime, M. Talai évoque le projet du futur port commercial de la région centre prévu entre les villes de Cherchell (Tipasa) et de Ténès (Chlef) dont le coût nécessite un investissement de près de 200 milliards de DA.

Les financements pour la réalisation de cette infrastructure d'envergure, qui devra être réalisée en 3 étapes dans un délai de 10 ans, ne seront pas supportés par l'Etat, précise le ministre qui ajoute que la finalisation des études de réalisation sont toujours en cours.

Mais pour financer ce projet, le ministère des Transports étudie actuellement les modes de financement possibles sans pour autant recourir au Trésor public. Concernant le volet transports prévu par le programme quinquennal 2015-2019, une enveloppe financière prévisionnelle de 832,7 milliards de DA devrait être mobilisée.

Une partie de ce budget concerne la réalisation de nouveaux projets alors que le reste sera affecté au titre des compléments d'Autorisations de programmes pour certains projets ayant connu des modifications ou des extensions importantes durant leur réalisation, explique le ministre.

Le programme quinquennal 2015-2019 prévoit, pour le secteur des transports, la poursuite du dédoublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro.

APS

Varoufakis suggère que la BCE verse directement ce que la Grèce doit au FMI le 30 juin

Le ministre grec des Finances, Yanis Varoufakis a suggéré samedi que la Banque centrale européenne (BCE) verse directement ce que la Grèce doit au Fonds monétaire international (FMI) le 30 juin.

«La BCE nous doit 1,9 milliard d'euros, qu'elle les donne au FMI», a suggéré M. Varoufakis, avant de quitter Bruxelles, où s'est tenue samedi une réunion de la zone euro sur le cas grec.

«Notre proposition était depuis le début que l'argent que nous doit la BCE soit payé au FMI», a insisté M. Varoufakis, relevant que la Grèce allait «continuer à se battre» pour un accord avec ses créanciers d'ici mardi (30 juin), date après laquelle la zone euro a décidé samedi de ne plus prolonger l'aide au pays, exposé au défaut de paiement.

La proposition des créanciers, rejetée vendredi par Athènes, prévoyait un premier versement immédiat d'une tranche de 1,8 milliard d'euros provenant des intérêts réalisés en 2014 par le programme «SMP» (Securities Market Program) de la BCE.

Ce programme a vu la banque centrale racheter à partir de mai 2010 sur le marché secondaire des titres grecs.



En 2012, la BCE a décidé d'échanger ses obligations grecques contre de nouvelles, moyennant une décote, ce qui lui a permis de réaliser des plus-values.

La Grèce et les institutions s'étaient entendues sur le fait que cet argent reviendrait en fin à Athènes, sous réserve de conclusion positive du programme d'aide.

Le FMI déterminé à poursuivre son travail pour restaurer la stabilité de la Grèce

Le Fonds monétaire international (FMI) va «continuer à travailler» pour restaurer la stabilité financière de la Grèce, a assuré samedi sa directrice générale, Christine Lagarde, après l'annonce de la tenue d'un référendum en Grèce sur les demandes des créanciers.

Avec les autres créanciers, «nous avons constamment adapté nos approches, progressé dans les négociations avec un objectif double: restaurer la stabilité financière» de la Grèce et «permettre le développement de la croissance et de la compétitivité» du pays, a-t-elle dit en arrivant à une réunion des ministres des Finances de la zone euro, ajoutant: «nous allons continuer à travailler».

«Cela suppose une approche équilibrée avec des réformes structurelles et



une consolidation budgétaire propice à la croissance et d'autre part, cela nécessite des Européens un soutien financier et une opération sur la dette grecque», a-t-elle lancé. «C'est ce que nous avons toujours recommandé, je vais le dire à nouveau», a-t-elle ajouté.

Le FMI, un des créanciers de la Grèce aux côtés de la Banque centrale euro-

pénne et des pays de la zone euro, est très attaché à ce que la dette du pays, qui culmine à près de 180% du PIB, revienne à un niveau soutenable.

Ce qui passerait par un nouveau geste des Européens synonyme pour eux de pertes financières. Beaucoup s'y refusent, en particulier l'Allemagne qui estime avoir beaucoup fait pour la Grèce.

La Commission européenne veut toujours croire qu'un accord est porté de main entre Athènes et ses créanciers, pour éviter un défaut de paiement au pays, dont les caisses sont vides.

«La Commission européenne a travaillé jusqu'à hier soir (vendredi soir) pour combler l'écart entre institutions (créanciers) et les autorités grecques. C'est l'esprit qui nous anime depuis le début. Ce que nous voulons est que la Grèce reste dans la zone euro», a déclaré Pierre Moscovici, le commissaire européen aux Affaires économiques.

«Je constate que l'écart qui demeure est relativement limité entre les positions des uns et des autres, a-t-il ajouté, renvoyant la balle à Athènes.

Au Premier ministre grec Alexis Tsipras de voir si un accord est toujours possible».

Le Parlement grec approuve le référendum du gouvernement Tsipras

Le Parlement grec a approuvé dans la nuit de samedi à dimanche le référendum proposé par le gouvernement d'Alexis Tsipras sur la dernière offre d'accord faite par les créanciers (UE, FMI) à la Grèce.

Le référendum prévu pour le dimanche 5 juillet a été approuvé par 178 (bien 178) députés sur un total de 300 parlementaires. Le nombre de députés ayant voté contre le référendum s'est établi à 120 et deux députés n'ont pas pris part au vote, selon le décompte définitif annoncé par l'assemblée.

Dans le discours précédent le vote, le Premier ministre grec Alexis Tsipras a appelé à dire un grand non à l'ultimatum des créanciers du pays lors du référendum proposé par son gouvernement pour le 5 juillet.



M. Tsipras a estimé que «le peuple grec dira un grand non à l'ultimatum mais en même temps un grand oui à l'Europe de la solidarité», et s'est dit persuadé qu'«au lendemain de ce fier non, la force de négociation du pays

sera renforcée» avec ses créanciers UE et FMI.

«Les créanciers n'ont pas cherché notre approbation mais l'abandon de notre dignité, il faut le refuser», a-t-il dit.

L'Eurogroupe rejette la demande grecque d'une prolongation du plan d'aide

Le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem a indiqué samedi que les ministres des Finances des 18 Etats membres de l'Eurogroupe avaient rejeté la demande formulée par la Grèce de prolonger son plan d'aide pour qu'elle puisse soumettre les propositions des créanciers à un référendum le 5 juillet.

«Je trouve cela regrettable d'annoncer que le programme expirera mardi soir. C'est le dernier jour où nous pourrions parvenir à un accord», a déclaré M. Dijsselbloem, également ministre néerlandais des Finances, lors d'une conférence de presse à l'issue d'une réunion d'urgence avec ses homologues de la zone euro.

Les créanciers ont avancé jeudi de nouvelles propositions à la partie grecque, lesquelles ont été rejetées plus tard par Athènes.

Le Premier ministre grec Alexis Tsipras a annoncé samedi matin dans une allocution télévisée que son gouvernement avait suggéré de soumettre les propositions des prêteurs à un référendum dimanche prochain.

CHINE

La croissance des bénéfices industriels régresse à 0,6% en mai

La croissance annuelle des bénéfices pour les principales entreprises industrielles chinoises a régressé à 0,6% en mai, soit deux points de pourcentage de moins par rapport à avril, a annoncé dimanche le Bureau d'Etat des statistiques (BES).

Les bénéfices des entreprises industrielles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 millions de yuans (3,27 millions de dollars) ont atteint 520,7 milliards de yuans en mai.

Les bénéfices industriels se sont élevés à 2.250 milliards de yuans sur les cinq premiers mois de l'année, soit une baisse de 0,8% sur un an, précise le BES. Ce recul s'est cependant réduit de 0,5 point par rapport à celui rapporté sur la période janvier-avril.

La Banque mondiale accorde 15 millions de dollars à la Guinée pour combattre la pauvreté



La Banque mondiale (BM) a accordé une enveloppe financière de 15 millions de dollars à la Guinée pour combattre la pauvreté dans les zones rurales vulnérables du pays.

L'accord a été signé par le représentant résidant de la BM en Guinée, Cheick Fantamady Kanté, et le ministre guinéen de l'Economie et des Finances, Mohamed Diaré, en présence de partenaires de développement.

Ce financement vise à améliorer la santé maternelle et à élargir les services nutritionnels des populations habitant dans les zones pauvres du pays. Sur cette somme, 7 millions de dollars ont été octroyés sous forme de don et 8 millions sous forme de crédit sur cinq ans.

La Banque mondiale cherche ainsi à renforcer les services de santé maternelle et de nutrition, à financer le secteur de la santé rurale et à améliorer les capacités de gestion de projets de développement.

APS

BORDJ BOU ARRERIDJ

Ramassage du pain rassis



Dans plusieurs quartiers de la ville de Bordj Bou Arréridj, l'opération de la collecte du pain vise à sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire. En collectant le pain rassis, le dispositif entend peu à peu réduire les déchets.

«Déposez ici votre pain sec pour nourrir les animaux d'une ferme.» Perchée au-dessus d'un vaste container affichant ce message, les mains dans des gants de caoutchouc, plusieurs bénévoles se livrent à un tri sans merci. Depuis 9 heures, les jeunes de plusieurs cités, sillonnant avec leurs sachets les quartiers populaires de la ville, pour ramasser le pain rassis ramené par les habitants.

L'initiative est née du constat que les habitants abandonnaient d'immenses quantités de pain au pied des immeubles et de la volonté des partenaires de trouver une solution durable. «Ces jets d'ordures posent pour nous, bailleurs, des problèmes de propreté urbaine et de respect du cadre de vie», souligne la directrice de l'environnement de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, Mme belhadj Rafika.

Les responsables locaux ont pour priorité «de limiter au maximum la production de déchets, pour préserver l'environnement et diminuer les coûts», complète notre interlocutrice. «Pour beaucoup de familles de ces quartiers, c'est mal de mettre du pain à la poubelle», pointe-t-elle. Ce que confirme Tassadit une montagnarde de la petite Kabylie, nouvellement installée au quartier 500 logements de la ville de Bordj Bou Arreridj. «Dans nos cultures, le pain, c'est sacré ! On nous a appris à ne pas le gâcher. Alors, ici, les gens le jettent par les fenêtres pour que les oiseaux en profitent», explique-t-elle.

«Mais nourrir les pigeons, c'est risquer de voir leurs fientes salir les façades. Sans compter les problèmes de salubrité. Le pain attire aussi les rats, les souris, les cafards», constate un éboueur.

L'opération a d'ores et déjà séduit les habitants. «Le réflexe a été pris», remarque l'un d'eux. «Ça fait moins de gaspillage et ça donne une meilleure image du quartier». De même, les agents de la direction de l'environnement se réjouissent. «Ici, ça marche super bien ! On ne ramasse plus de pain par terre et les locataires sont satisfaits», assurent-ils.

Reste cependant à creuser en amont les raisons d'un tel gaspillage de pain pour le prévenir. «Outre la collecte, nous avons pour mission d'organiser des animations favorisant la réduction des déchets ménagers», résume un cadre de la direction de l'environnement. «L'idée est de repérer les mauvaises pratiques pour les faire évoluer, mais sans discours moralisant», pointe la directrice. «Le ton se veut à l'inverse festif puisque des événements seront proposés dans les quartiers. Au programme : des ateliers cuisine antigaspillage, d'échanges de recettes à base de pain rassis... Et un objectif : qu'il n'en reste plus une miette», conclut-elle.

M.B.

BEJAIA

ENVIRONNEMENT URBAIN

Triste sort que celui de la Place du 1^{er} Novembre, ou La célébrissime ex-Place Gueydon et ses alentours

Il s'agit là, désormais, tout comme pour l'hôtel d'Orient, d'une négligence coupable et «crime» écologico-urbanistique patents. Nous «récidivons» et continuerons à le faire tant que le scandaleux et non moins dangereux abandon perdurera ! il est question de sécurité (structures menacées comme c'est le cas surtout pour l'hôtel d'Orient !), d'esthétique, de prestige et de... dignité vis-à-vis des visiteurs «étrangers» (notamment les anciens Bougiotes Français d'Algérie...)

Arslan-B

Incontestablement unique en son genre sur l'ensemble du territoire national et l'une des rarissimes places, de par le monde, surplombant un port, une baie et donnant sur ce merveilleux horizon immédiat qu'est la bleutée chaîne des Babors ainsi que les plages et autres criques de la côte est, ce «vaste balcon» qui est la Place du 1^{er} Novembre que les citoyens, bédjaouis ou d'ailleurs, s'obstinent à appeler «Place Gueydon» ne fait l'objet d'aucun entretien, et ce depuis assez longtemps déjà, amplemment et scandaleusement négligé, livré à lui-même, à un incivisme débridé, aux ravages insidieux des intempéries et de la vétusté.

Un site enchanteur à elle seule, que cette place, fierté des autochtones de la capitale des Hammadiates, première curiosité touristique que les hôtes de Béjaïa s'empressent de visiter pour se retrouver quasiment envoutés, accoudés à la balustrade qui constitue le fond de la place et contemplant l'une des plus magnifiques cartes postales géantes et vivantes du pays, au moins.

Mais hélas ! La base et tout le long de cette même balustrade et de part et d'autre de celle-ci, vase, crasse, toutes sortes de détritus et immondices, frais ou solidifiés, fossilisés narguent le regard de l'esthète et donnent, surtout, aux «Pieds Noirs» en pèlerinage à Béjaïa, l'occasion d'esquisser un sourire ô combien éloquent (...). Partout, également



ment, sur presque toute l'étendue de la place, des «boursouflures», des carreaux brisés ou arrachés, plein de saleté...

En un mot, un spectacle désolant et des plus tristes, l'imposante et admirable architecture de style napoléonien de la Banque de l'Algérie qui s'y trouve ainsi que l'ex-Alhambra, cette salle de cinéma fort originale (rebaptisée «Le Révolution» juste après l'indépendance) du fait que son entrée ressemble à une bouche de métro car la salle se situant... sous la place étant loin de compenser les dégâts écologiques et autres dégradations physiques.

Cette place, ce joyau de l'urbanisme mériterait à elle seule non seulement un entretien régulier, le remplacement de l'ancien carrelage par un autre flamboyant neuf et plus raffiné, mais aussi un

gardiennage assuré par au moins deux employés (très sérieux et assidus) de la commune.

Les alentours immédiats de la place, trottoirs, voie publique s'enfoncent également chaque jour davantage dans un état de dégradation ahurissant, qui donne envie de pleurer, franchement...

Ulcéré, nauséux, triste et angoissé est l'enfant de la ville quand il se retrouve devant cette «catastrophe», reine de la laideur entretenue qu'est l'ex-fabuleux Hôtel d'Orient ! C'est le même sort pour la rue Larbi Ben M'hidi, ex-rue Trézel haute... Quel gâchis, messieurs les élus de l'APC...

Mais s'il n'y avait que ça ! Ne faudrait-il pas en appeler (SOS) à l'intervention du ministère de l'Aménagement du territoire et à celui de l'Intérieur ?

TIZI-OUZOU

11 500 foyers raccordés prochainement au gaz naturel

Onze mille cinq cent (11.500) foyers seront raccordés au réseau public de distribution de gaz naturel, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à la date du 5 juillet prochain, coïncidant avec la célébration de la fête de l'indépendance nationale, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'énergie et des mines. L'opération, nécessitant la réalisation en cours d'un réseau de distribution de 460 km, profitera à près de 58 000 habitants de 33 communes de la wilaya, a indiqué, à l'APS, le chef du service énergie, Ouchachaâne Abdellkrim.

Il a déclaré que ces projets sont inscrits au titre du quinquennal 2010-2014, prévoyant le raccordement, au



gaz, de 192 000 foyers de la wilaya, dont la couverture en la matière sera, ainsi, portée à un taux de 68%, contre un taux de 9,7% avant l'année 2000, soulignant que la mise en œuvre de ce programme exige des efforts considérables, car la région est constituée à 80 % de reliefs montagneux difficiles d'accès.

Le parachèvement de ce programme, permettra le lancement d'un nouveau programme de raccordement de 16.000 foyers supplémentaires, abrités par les localités frontalières avec la wilaya de Bejaïa, dont la mise en œuvre relèvera le taux de couverture à Tizi-Ouzou à 98%, selon les prévisions de la direction du secteur.

ORAN

Une stèle dédiée à l'unité nationale érigée au rond-point de Haï Sabah

Une stèle intitulée «Rayonnement de l'unité nationale» a été érigée, dernièrement au niveau du rond-point de Haï Sabah, au Sud Est de la ville d'Oran.

Elle attire l'attention des riverains et passants comme elle suscite leur curiosité. L'œuvre, réalisée par l'artiste Taleb Mahmoud, se présente sous forme d'une flamme jaillissant du sol pour partir à l'assaut du ciel donnant naissance à d'autres flammes.

Haute de 8 mètres, la stèle a été érigée sur un socle de 15 mètres en béton armé et en marbre. Sa réalisation a nécessité quatre mois, indique son concepteur.

Son financement a été assuré par une société chinoise qui prend en charge plusieurs projets de logements. L'ouvrage,

implanté non loin de l'établissement hospitalier universitaire (EHU) «1^{er}-Novembre 1954», a été équipé de projecteurs, qui la nuit tombée, grâce à un judicieux jeu de lumière bien étudié, donnent l'impression que la flamme s'anime.

Selon son concepteur, l'œuvre symbolise «l'unité et la cohésion du peuple algérien» et «réflète la liberté et le rayonnement civilisationnel de l'Algérie».

Artiste-peintre, calligraphe et sculpteur, Taleb Mahmoud a réalisé de nombreuses fresques et stèles qui embellissent plusieurs espaces de la ville d'Oran. Il a pris part à de nombreuses expositions individuelles et collectives aussi bien au niveau national qu'à l'étranger, rappelle-t-on.

APS

AIN TEMOUCHENT**12 nouvelles spécialités de formation de courte durée retenues**

Douze nouvelles spécialités de formation professionnelle de courte durée ont été retenues par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Ain Témouchent au titre de la rentrée de septembre, a-t-on appris, dimanche, du chef de service formation.

Ces nouvelles formations qualifiantes répondant concrètement aux besoins du marché de l'emploi ne dépassent pas les trois mois et seront sanctionnées par des diplômes de capacité, a indiqué à l'APS, Kaddour Mouffok Zenagui. Avec un total de 425 postes de formation, ces nouvelles spécialités concernent principalement les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'agriculture, a-t-on ajouté.

A titre d'exemple, le centre de formation d'Ain Larbâa assure des spécialités liées à l'agriculture comme ouvrier agricole, éleveur avicole, éleveur de cheptels, technicien chimiste et agent de transport apicole. D'autres centres proposent des formations en coffrage ferrailage, manœuvre ou aide maçon et conducteur d'engin, pour



répondre à la demande des entreprises de construction.

Selon le même responsable, cette nouvelle rentrée propose au total 5.739 postes tous modes de formation

confondues, contre 4.076 postes pour la rentrée de février dernier. Les inscriptions, lancées le 14 juin écoulé, seront clôturées le 17 septembre prochain.

TIPASA**La destruction du monument du Canon suscite colère et polémique à Koléa**

La décision de la commune de Koléa (Tipasa) de détruire un monument du centre-ville connu sous le nom de l'«Arc de triomphe» ou «Canon», pour le remplacer par un autre, a suscité une polémique parmi les habitants, selon des échos recueillis sur place.

La commune de Koléa a annoncé le remplacement du monument de l'Arc de triomphe surmontant un Canon, sis au carrefour menant vers la route de Blida, par un autre monument «alliant modernité et tradition, d'un coût de plus de 50 000 DA, et réalisé par des artisans de la ville».

Une photo de ce monument futur a été diffusée sur facebook. Un monument qui permettra, selon les explications fournies, une «meilleure visibilité» aux usagers de ce carrefour, car renforcé par un éclairage, contrairement au «Canon» qui «voile la vue aux usagers en provenance des différentes artères du centre ville», a expliqué à l'APS le P/APC, Djilali Hamaidi Zerrouk.

Selon lui, l'opposition supposée contre le nouveau monument est imaginaire et n'a pas dépassé les réseaux sociaux. «Aucune plainte officielle de la part de qui que soit n'a été reçue à ce jour» a-t-il assuré, soulignant que l'

«arc de triomphe est une copie conforme d'un monument français, dont l'édification remonte aux années 80 seulement».

Il a accusé une «mafia politique locale» d'être derrière un groupe de jeunes facebookers, qui veulent «semmer l'anarchie dans la commune», car le Canon n'est, selon lui, qu'«un décor sans valeur historique ou civilisationnelle», invitant les concernés à s'informer sur l'histoire de la ville. Des citoyens approchés par l'APS ont, pour leur part, estimé que le nouveau monument projeté «n'est doté d'aucune esthétique, ni aucune valeur moderne ou traditionnelle», tout en contestant le changement des repères de la ville.

Ils ont assuré que le «Canon» fait «figure d'un repère historique de la ville de Koléa». D'autres citoyens ont exprimé sur la toile, leurs «regrets» de voir leur ville perdre sa beauté et ses repères, car ce monument constituait «un repère connu pour tous les habitants de Koléa». Certains autres citoyens ont, par contre, soutenu la décision de la commune, estimant que ce «monument est à l'origine d'encombrements intenses au centre ville de Koléa».

BATNA**Une 39^e transplantation rénale effectuée avec succès**

Une 39^e greffe de rein a été effectuée avec succès, samedi, par l'équipe médicale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, a indiqué à l'APS le P^r Ahmed Bougueroua, chirurgien, chef du service néphrologie dans cet établissement.

La greffe a profité à un jeune homme de la wilaya de M'sila souffrant d'une insuffisance rénale très sévère, a précisé ce praticien, rappelant que trois patients résidant à Batna, Constantine et M'sila, avaient

également subi avec succès des interventions similaires, pratiquées vendredi dernier par le même staff médical du service néphrologie du CHU de Batna, sous la supervision du Pr. Hocine Chaouch, chef de service de chirurgie thoracique et cardiovasculaire au CHU Mustapha-Bacha d'Alger. Les 39 patients qui ont subi depuis le mois de mars 2014 une opération de ce type au CHU de Batna sont tous en bonne santé, a affirmé le Pr. Bougueroua, précisant que des

opérations similaires s'effectuent «tous les 20 jours» dans cet établissement de santé. Le staff médical du CHU s'assigne également pour objectif de «mettre davantage en lumière le don et la greffe d'organes» et de «établir la confiance du citoyen dans ce moyen thérapeutique, y compris sur les plans religieux et législatif, à travers une campagne de sensibilisation devant être lancée au cours de ce mois sacré», a encore fait savoir le même spécialiste.

DJELFA**Raccordement au gaz de 5 communes et 3 groupements d'habitations avant fin 2015**

Cinq (5) communes de la wilaya de Djelfa ainsi que trois (3) groupements d'habitats seront raccordés au réseau public de gaz naturel «avant fin 215», a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de l'Energie et des mines.

Une fois réceptionnés et mis en exploitation, ces projets porteront le taux de couverture de la wilaya de 82 à 89%, un indice,

qui reflète, le «saut qualitatif réalisé en matière de raccordement au gaz naturel dans la région», a souligné la même source. Les communes concernées sont celles de Amoura, où il est question du raccordement de 350 foyers, Lekhmiss (1.65 foyers), El Guernini (263), Sidi Bayzid (360) et Oum Laadham (445 foyers). Ces projets de raccordement au réseau de gaz naturel profi-

teront, également, à trois (3) agglomérations secondaires, soit Oum Droue, relevant de la commune de Sidi Bayzid, Amera et Lahyouhi de la daira d'Aïn Ibel. A la veille du mois sacré du Ramadhan, près de 600 foyers de la commune de Taadhit, au sud de la wilaya, ont été raccordés au même réseau, a-t-on signalé.

Une fois les cinq (5) communes susci-

M'SILA**Le réseau d'alimentation en électricité étendu de 10 % en une année**

Le réseau d'alimentation en électricité a connu une extension de 10% durant la seule année 2014 dans la wilaya de M'sila, a appris l'APS, dimanche, auprès de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et gaz - Est (SDE).

Une extension de cette importance (plus de 1.200 km de lignes installées), et sur une durée aussi courte, n'a pas de précédent dans cette wilaya où les différents programmes inscrits dans le cadre de différentes sources de financement (sectoriels, budget de la wilaya ou fonds propres de la SDE) ont été «rapidement mis en exécution», a-t-on souligné.

Les investissements consentis tout au long de l'année 2014 pour mener à bien les travaux d'extension ont permis, a-t-on affirmé à la SDE, de faire face à l'importante demande des populations des agglomérations secondaires et rurales.

Quelque 1 000 foyers des 47 communes de la wilaya de M'sila ont bénéficié de cette extension du réseau qui a aussi contribué à la lutte contre l'exode rural et à la suppression des délestages longtemps décriés par la population de la région du Hodna, selon la même source.

Le réseau électrique de la wilaya de M'sila qui n'atteignait pas les 7 000 km en 1999, s'étend actuellement sur 13 200 km.

LAGHOUAT**8 millions DA pour l'entretien du réseau routier en 2015**

Une enveloppe financière de l'ordre de 8.2 millions dinars a été dégagée, en 2015 pour l'entretien et la réfection de plusieurs tronçons du réseau routier de la wilaya de Laghouat a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Inscrits dans le cadre du budget complémentaire (BS) de l'année en cours, ces travaux ciblent des chemins communaux et des routes de wilaya, a-t-on indiqué.

Une tranche de ce montant sera consacrée à l'ouverture de trois subdivisions des travaux publics, a-t-on précisé. La même source a fait savoir aussi de l'achèvement des travaux de réhabilitation et de revêtement d'environ 95 km de routes au niveau des communes d'El Assafia, Ain Madi, Sidi Bouzid, Tadjrouna, Ksar El Hi-rane, et Hassi Delaa.

Outre, ces opérations d'entretiens, des travaux de modernisation de 117 Km du réseau routier de la wilaya ont été réalisés au cours de l'année écoulée, a révélé de son côté la direction des travaux publics (DTP).

Ces actions consistent en leur renforcement du chemin de wilaya (CW) N°121 sur une distance de 50 Km , et plus de 17 Km de la CW N°122 , en sus du renforcement de 29 km du tronçon routier reliant El Ghicha à la route nationale RN-47 , a-t-on signalé.

PROTECTION CIVILE

1859 interventions en 24 h

Durant la période du 27 au 28 juin 2015 arrêté ce matin à 08h 00, Les unités de la protection civile ont enregistré 1859 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 10 les plus mortelles ayant causé le décès à 15 personnes sur les lieux d'accidents et 15 autres blessés, traitées par nos secours, puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Tiaret avec 05 personnes décédées et une autre blessée suite à une collision entre 02 véhicules légers survenue sur la route du poids lourd, commune de Tiaret.

Par ailleurs, 01 enfant âgé de 11 ans est décédé noyé en mer durant la même période au niveau de la wilaya d'Alger, à la plage piquet blanc autorisée à la baignade commune d'Hussein Dey, le corps de la victime a été transféré vers la morgue d'El Alia.

A signaler aussi, l'intervention du dispositif de la protection civile pour la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes pour l'extinction de 06 incendies de forêt , 07 incendies de récoltes, 06 incendies de bottes de foin et 03 incendies d'arbres fruitiers avec des pertes estimées 14,5 hectares de forêts et maquis , 56 hectares de blé ,77 hectares d'orge , 4390 bottes de foin et 546 arbres fruitiers .

15 morts dans des accidents de la route en 24 heures

Quinze personnes (15) sont mortes et 15 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans des wilayas du pays, selon un bilan rendu public dimanche par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tiaret avec 5 personnes décédées et une autre blessée suite à une collision entre deux véhicules légers et un poids lourd sur une route de la commune de Tiaret, précise la même source.

Par ailleurs, un enfant âgé de 11 ans est décédé noyé en mer durant la même période au niveau de la wilaya d'Alger, à la plage Piquet Blanc autorisée à la baignade dans la commune d'Hussein Dey, note la Protection civile, qui ajoute que le corps de la victime a été transféré vers la morgue d'El Alia.

1 mort et 5 blessés graves dans un accident de la route près de Laghouat

Une personne est décédée et cinq autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche au lieu-dit «Jdar», sur une partie de la RN-23 reliant la ville d'Aflou et celle de Laghouat, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit lorsque trois véhicules touristiques roulant en sens opposé sont entrés en collision, causant la mort sur place d'une personne (33 ans), alors que cinq autres (âgées de 2 à 40 ans) ont été grièvement blessées, selon la même source. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville d'Aflou où ont été également admises les personnes blessées, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de l'accident.

APS

ALGER

20 ans de réclusion criminelles pour chacun des 2 assassins

En ce mois de juin 2015, le tribunal criminel a prononcé son verdict contre deux personnes Belkacem et Nadjib accusés d'avoir agressé à l'arme blanche un homme de 38 ans.



d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche. Les accusés racontent les circonstances de leur forfait.

Les agresseurs prennent ensuite la fuite et s'emparent de l'argent.

Après une minutieuse enquête, deux personnes sont arrêtées reconnaissent leur forfait. Le jour du procès, les deux individus sont accusés

faits met l'accent sur leur gravité et insiste sur le fait qu'il s'agit de dangereux individus et requiert 25 ans de prison chacun.

Alors que l'avocat de la défense plaide les circonstances atténuantes.

Après quelques heures de délibérations, le tribunal criminel d'Alger rend son verdict : en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal, il prononcera une peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de chacun des deux accusés.

M'SILA : Une femme de 77 ans fauchée par une voiture à Djebel Messaâd

Un terrible accident de la circulation s'est produit, samedi matin, en plein centre-ville de Djebel Messâad, à 130 kilomètres de M'sila. Une vieille femme de 77 ans a été mortellement fauchée par une voiture touristique. Pour une raison encore inconnue, la femme, qui traversait la RN89, a été percuté par cette voiture. Elle est décédée quelques minutes après son admission à l'hôpital de Aïn Meih.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

M.B.

TLEMCEN : Plaidoyer pour l'introduction de cours sur les dangers de la toxicomanie

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur les dangers de la drogue, organisée la soirée de vendredi à Maghnia (Tlemcen), ont plaidé pour l'introduction dans les programmes scolaires de cours sur les dangers de toxicomanie et la prévention contre ces fléaux.

Les participants ont souligné, lors de cette rencontre, que la lutte contre la toxicomanie débute par les actions d'information, de sensibilisation et de prévention au niveau de l'école, afin de mettre en exergue les dangers de la drogue sur la personne et la société.

Des intervenants ont précisé que ces leçons de sensibilisation doivent dévoiler les dégâts causés par la toxicomanie sur les plans mental et physique de l'homme ou sur le tissu social, rudement affecté par ce fléau. Cette rencontre a été organisée par l'association «Racim» à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les stupéfiants (26 juin). Elle a vu la participation

de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Les participants ont saisi cette opportunité pour souligner l'importance de la mobilisation de la société civile et la nécessité d'intensifier les efforts au niveau des espaces juvéniles pour créer des programmes et activités contribuant à lutter contre l'oisiveté, comme le sport et les activités culturelles et artistiques.

La rencontre à laquelle ont assisté des membres de l'APW, des représentants de corps de sécurité, des associations, a été marquée par les interventions de psychologues, sociologues, médecins et pédagogues qui ont débattu le phénomène de toxicomanie, des moyens de lutte sur les fronts sécuritaire, social, économique et judiciaire. Les statistiques de la gendarmerie nationale indiquent que les différents corps de sécurité ont procédé, en 2014 et à travers tout le territoire national, plus de 181 tonnes de kif traité.

AIN DEFLA : Une bande de narcotrafiquants démantelée

Les services de sécurité de Khémis Miliana (Aïn Defla) ont démantelé, récemment, une bande composée de 12 individus qui s'adonnaient au trafic de drogue et de psychotropes, a-t-on appris, samedi, auprès de la sûreté de daïra.

Le démantèlement de cette bande a permis la saisie de plus de 1,9 kg de kif traité et 213 psychotropes de type Rivotril, a indiqué la même source, qui précise que l'arrestation des membres du réseau est intervenue suite à des informations précises faisant état de la vente de substances prohibées au niveau de l'un des quartiers de la ville.

Après qu'ils eurent été identifiés, un plan a été minutieusement mis en place pour mettre la main sur les membres du réseau incriminé, a-t-on précisé. Une fois l'instruction achevée et l'expertise scientifique des produits saisis effectuée, les 12 mis en cause ont été présentés devant le parquet territoriale compétent en vertu de dossiers judiciaires.

APPLICATION DE PARTAGE SUR INTERNET Les taxieurs parisiens tirent sur Uber

Destinée à être une simple application entre citoyens voulant se rendre service, se transporter ou comme on le dit dans le jargon parisien, faire du covoiturage, voilà que l'application Uber Pro, tend à devenir une affaire d'Etat en France.



Cherbal E-M

Il s'agit d'une application proposée par la société éponyme, installée aux Etats-Unis et qui vise à assurer le partage de service de transports à la personne en ville.

L'accès de colère des taxieurs parisiens contre cette application qui offre de nouvelles opportunités de transport, moins chère pour les Parisiens, ne s'est pas fait sans dégâts, puisque l'on dénombre plus de 70 véhicules dégradés, voire même un usager de cette application agressé.

Le président François Hollande, en déplacement européen à Bruxelles a pris le temps de s'impliquer dans ce nouveau débat de société ; tout en récusant la violence

des taxieurs comme mode d'expression de leur mécontentement, il a déclaré le caractère «illégal» de cette application à la cessation de laquelle il a également appelé. Le pas est vite emboité par le gouvernement et notamment le ministre de l'intérieur monté au créneau pour calmer les esprits et ramener tout le monde à la raison. Il annonce avoir poursuivi en justice le créateur de l'application Uber Pro et rappelé l'ilégalité en vertu d'une loi votée il y a quelques temps.

Cependant la société Uber a adapté son offre en intégrant des chauffeurs professionnels et salariés ; ce qui la met dans le cadre légal et rend difficile toute poursuite judiciaire.

Les taxieurs parisiens ont mobi-

lisé leurs troupes dans un véritable coup de force pour demander tout simplement l'interdiction de ce service. De leur côté les patrons d'Uber France ont appelé les chauffeurs utilisant leur service à poursuivre leur travail, ce qui a fait réagir le ministre de l'intérieur immédiatement monté au créneau, pour dénoncer cela et déposer plainte. La direction française d'Uber ne donne aucun signe d'affolement, et semble même très sereine si l'on considère les déclarations faites à la radio. Info, par Thibaud Simphal, directeur général d'Uber France, qui a tenu à mettre en exergue l'argument maintes fois développé disant «que l'ilégalité du service de mise en relation entre clients et chauffeurs particuliers n'a pas été prouvée.»

GUINÉE

Sommet extraordinaire de l'Union du fleuve Mano consacré à la lutte contre Ebola

Un sommet extraordinaire des chefs d'Etat de l'Union du fleuve Mano dont la Guinée, le Liberia, la Sierra Léone et la Côte d'Ivoire se tiendra dimanche à Conakry, a annoncé la présidence de la République de Guinée dans un communiqué.

Cette rencontre des chefs d'Etat sera consacrée essentiellement aux stratégies de riposte contre l'épidémie d'Ebola et surtout la relance économique post-épidémie dans les pays durement affectés durant plus d'un an.

SUISSE

Manifestation des travailleurs du bâtiment à Zurich

Quelque 15.000 travailleurs du secteur du bâtiment ont manifesté samedi à Zurich, dans le nord de la Suisse, pour revendiquer une nouvelle convention nationale, à l'appel des syndicats du travail UNIA et SYNA.

Les travailleurs, en provenance de toute la Suisse, sont partis de la place centrale proche de la gare de Zurich vers la vieille ville. Les organisateurs se sont déclarés impressionnés par le courage et la détermination des ouvriers du bâtiment.

La Convention nationale pour le secteur du bâtiment, qui expirera fin 2015, concerne les conditions de travail d'environ 80.000 travailleurs. La société suisse des entrepreneurs (SSE) souhaite la prolonger d'un an, tandis que les syndicats demandent davantage de protection en cas d'intempéries et contre le «dumping» salarial. Ces derniers défendent également leur retraite anticipée qui doit être maintenue à 60 ans.



ESPAGNE

Aide supplémentaire espagnole aux victimes du séisme du Népal



Le gouvernement espagnol a décidé d'octroyer une aide humanitaire supplémentaire aux victimes du séisme du Népal qui a secoué ce pays en avril dernier faisant plus de 3.000 morts.

L'Espagne va allouer 300.000 euros supplémentaires au Népal à travers l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (Aecid), souligne le gouvernement ibérique dans un communiqué. Madrid avait envoyé en avril dernier un avion transportant 30 tonnes d'aides humanitaires au Népal. L'aide comprenait des fournitures médicales d'urgence et des abris (bâches, couvertures, tentes) et des unités de purification et de transport de l'eau pour répondre aux besoins fondamentaux de la population locale. Le tremblement de terre de magnitude 7,8 au Népal avait fait 3.218 morts et plus de 6.500 blessés.

PROTECTION DE LA FAUNE L'Afrique risque de perdre 3,8 millions d'emplois à cause du braconnage

L'Afrique risque de perdre 3,8 millions emplois pendant les dix ans à venir si des mesures pratiques pour éradiquer le braconnage dans le continent ne sont pas prises, selon un haut responsable tanzanien en charge du tourisme.

«Le braconnage demeure une menace sérieuse en Afrique et il faut renforcer les efforts dans la lutte contre ce fléau», a souligné le secrétaire permanent du ministère tanzanien des Ressources naturelles et du Tourisme, Adelhem Meru, lors d'un forum sur le tourisme tenu cette semaine à Arusha dans le nord de la Tanzanie.

«Nous sommes inquiets de la tendance de la tuerie des animaux sauvages car il y a un impact dévastateur sur ce secteur et l'économie», a déclaré M. Meru face à un panel d'experts de divers pays africains.

«L'Afrique accueille de plus en plus de touristes étrangers et le tourisme apporte une contribution significative au PIB du continent», a-t-il indiqué, soulignant que «l'industrie touristique pourrait créer 3,8 millions d'emplois en Afrique, y compris 2,8 millions d'emplois indirects, pendant les dix ans à venir».

«Ces chiffres ne pourraient être atteints qu'avec un développement durable du secteur touristique», a-t-il encore une fois souligné, avertissant que «ces emplois vont disparaître dans l'air si la situation actuelle resterait sans surveillance».

INCENDIE

90 voitures incendiées dans l'ouest de l'Inde



Plus de 90 voitures ont été incendiées tôt dimanche à Pune, dans l'Etat indien de Maharashtra (ouest), a annoncé un responsable de la police.

Des chaînes de télévision locales ont annoncé qu'une personne avait été interpellée par la police dans le cadre de cet incident survenu entre 03h00 et 04h00 heures locales. «Nous avons étudié des images de surveillance pour déterminer si quelqu'un d'autre était impliqué dans cet incendie criminel», a ajouté le responsable, en précisant que l'enquête était en cours.

CORONAVIRUS MERS EN CORÉE DU SUD

Un nouveau décès, pas de nouveaux cas d'infection

La Corée du Sud a fait état dimanche d'un nouveau décès du coronavirus Mers, portant le bilan de l'épidémie, à 32 morts, et affirme qu'aucun nouveau cas d'infection n'a été enregistré.

Le nombre de personnes infectées par le virus reste à 182 cas, tandis que le nombre des victimes est passé à 32, portant le taux de mortalité du virus à 17,6%, selon le ministère de la Santé. Un autre patient a été autorisé à sortir de l'hôpital. Le nombre de patients encore sous traitement est de 59. Parmi eux, 15 se trouvent actuellement dans un état instable.

Le nombre de personnes mises en quarantaine est passé de 2467 samedi à 2562 dimanche, selon la même source.

APS

COMMENT PROTÉGER VOTRE BÉBÉ DU COUP DE CHALEUR

Selon les prévisions météo, cette semaine devrait être la plus chaude du mois de juillet. Les conseils du Dr Béatrice Di Mascio pour protéger votre enfant de la déshydratation et éviter le coup de chaleur.

On oublie trop souvent que l'organisme des tout-petits est fragile. Et les parents manquent parfois de vigilance quant à la thermorégulation des enfants de moins de deux ans. Résultat : l'exposition à une chaleur excessive provoque une élévation de la température et une perte rapide en eau de leur organisme (60 %) qui peut entraîner une grave déshydratation.

Même si le coup de chaleur est possible en hiver (à cause d'un chauffage excessif), c'est pendant la période estivale que les situations critiques sont les plus nombreuses. "Et si votre bébé souffre déjà d'une diarrhée ou de vomissements, c'est-à-dire qu'il est déjà en perte hydrique, il est dangereux de multiplier les risques", rappelle le Dr Béatrice Di Mascio.

Toujours proposer un biberon d'eau

Lorsque vous circulez en voiture, déplacez-vous de préférence en dehors des grands départs et des heures les plus chaudes de la journée. Bébé ne sait pas encore réclamer à boire, aussi proposez-lui régulièrement de petites quantités d'eau. Protégez-le du soleil à l'aide d'un chapeau et d'un pare-soleil.

"S'il dort dans une nacelle de landau, ne rabattez pas la capote au-dessus de lui, prévient le Dr Di Mascio. Cela empêche toute venti-



lation et réduit la quantité d'air respirable. Oui à la climatisation, mais pas directement dirigée sur l'enfant. Je conseille aux parents de s'installer sur les sièges arrière pour la tester."

Surtout, faites des pauses lors desquelles vous aérerez la voiture.

Et ne te laissez pas seul dans le véhicule, sous aucun prétexte !

Les journées à la plage et les promenades sont aussi des situations délicates. A trop vouloir les "faire profiter" du soleil, les enfants risquent l'insolation. Les symptômes du coup de chaleur

sont accompagnés de brûlures de la peau et/ou des yeux. Avant deux ans, les tout-petits ont tout intérêt à garder leur peau à l'écart des UV ! Ils profiteront des joies de la plage et de la randonnée avant 11 h 00 et après 17 h 00. Et toujours munis d'un tee-shirt, d'un bob

humidifié et d'une protection solaire à indice élevé, appliquée avant de sortir et renouvelée toutes les heures.

Attention si votre bébé somnole ou vomit

"En cas de coup de chaleur, les troubles interviennent en une demi-heure, surtout si l'enfant n'a pas bu", avertit le Dr Di Mascio. Les parents se retrouvent devant un petit bout somnolent, apathique, à la température élevée, perdant de l'eau par diarrhée et vomissements, mais ne mouillant plus ses couches. Avant que ne survienne la déshydratation avec collapsus (chute brutale de la pression artérielle), il faut "recharger" l'enfant en sels minéraux, à raison d'un sachet pour 200 ml d'eau, l'envelopper de linge frais et le placer à l'ombre pendant vingt-quatre à quarante-huit heures. Le Dr Di Mascio déconseille la pratique du bain censé faire baisser la température : "Il est plus efficace, et moins traumatisant, de donner à un enfant fiévreux et somnolent un médicament (paracétamol ou ibuprofène) que de le plonger dans un bain froid". Bien sûr, s'il refuse de boire ou demeure somnolent au bout d'une demi-heure, prénez-vous aux urgences de l'hôpital le plus proche.

CANICULE : COMMENT FAIT-ON AU TRAVAIL ?

La chaleur torride peut compliquer sérieusement le travail des salariés condamnés à transpirer dans leur bureau. Doit-on supporter la chaleur sans broncher ? Comment travailler dans de bonnes conditions ? Éléments de réponse.

Quand la chaleur atteint plus de 30 degrés en intérieur, l'organisme est fortement sollicité. Fatigue, maux de tête, vertige, crampes sont les premiers signes d'alerte d'un coup de chaleur qui peuvent nécessiter l'intervention des secours. Pour ne pas arriver à ces extrêmes, des recommandations sont données à l'intention des employeurs et des salariés, pour travailler sans se liquéfier et sans danger.

Un droit de retrait si la température intérieure est de 34°

L'employeur est tenu d'assurer la santé et le bien-être de ses salariés. Cette notion un peu vague sous-entend l'obligation d'adapter l'organisation et le rythme du travail à la chaleur.

Le Code du travail ne fixe pas de limite précise au-delà de laquelle les salariés sont autorisés à évacuer leurs bureaux. La Caisse nationale d'assurance maladie

(Cnam) recommande toutefois aux salariés de quitter les locaux si la température intérieure dépasse les 34° et que la climatisation ne fonctionne pas. L'institut national de recherche et de sécurité (INRS) rappelle aussi les bonnes pratiques aux employeurs. Des sources d'eau potable et fraîche doivent être installées à proximité des postes de travail ainsi que des ventilateurs d'appoint, des brumisateurs d'eau minérale ou tout autre accessoire destiné à rafraîchir l'air. L'essentiel est que l'air soit renouvelé régulièrement pour éviter les températures supérieures à 30 degrés, limite au-delà de laquelle l'organisme se fatigue. La direction doit enfin informer ses salariés des risques liés à la chaleur et des gestes de premiers secours.

Les bons réflexes à adopter au bureau

Côté salarié, on suit quelques règles de bon sens pour s'éviter les

mauvaises surprises : on augmente les pauses, on boit de l'eau régulièrement même si on n'a pas soif (un verre d'eau toutes les 15-20 minutes). On porte des vêtements amples, légers, de couleur claire, favorisant l'évaporation de la sueur. On élimine aussi toute source inutile de chaleur. Dans le viseur : poste informatique, imprimante, lampe....

Au déjeuner, on adopte une alimentation saine et on fait les repas trop gras et copieux. On réduit aussi le tabac et le café ainsi que l'alcool qui déshydratent.

Si on ressent des symptômes de malaise, on arrête immédiatement le travail et on va voir un médecin. Si on se sent mal à la fin de la journée (maux de tête, fatigue), on évite de conduire et on se fait accompagner.

Enfin, pour les cas particuliers (traitement médicamenteux, maladie chronique, médicaments), on demande conseil à son médecin du travail.



Fortes chaleurs : préparez-vous pour que tout se passe bien



La Direction générale de la santé a tenu à rappeler les conseils simples à adopter par tous et plus particulièrement les personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, afin de lutter au mieux contre les conséquences de la chaleur.

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
 - Rafrâchez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
 - Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
 - Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) ;
 - Évitez les efforts physiques ;
 - Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
 - Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
 - Consultez régulièrement le site officiel de Météo-France pour vous informer sur l'évolution de la canicule dans votre département.
- Dès aujourd'hui :
- Prévoyez le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur : brumisateur, ventilateur....
 - Faites une liste des lieux climatisés (ou frais) où se rafraîchir près de chez vous : grande surface, commerce, cinéma, musée...
 - Et n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).

TUBERCULOSE MULTIRÉSISTANTE UNE MALADIE EN RECRUDESCENCE

Depuis quelques années, une forme de tuberculose plus difficile à traiter est apparue dans le monde mais aussi en France : la tuberculose multirésistante. En quoi est-elle plus problématique que la tuberculose « classique » ? Comment la traite-t-on et quelles sont les avancées thérapeutiques encourageantes ? On fait le point.

La tuberculose est une maladie infectieuse bactérienne qui touche majoritairement les poumons. La bactérie responsable de la maladie est *Mycobacterium tuberculosis*, ou bacille de Koch, découverte en 1882. Elle se propage par voie aérienne, lorsque le malade tousser, parle ou éternue. En France, il existe bien un vaccin, le BCG, mais celui-ci n'est plus obligatoire depuis 2007, seulement recommandé.

Dans le monde, une personne sur 10 développe la tuberculose, alors qu'une sur 3 est porteuse latente de la maladie (la bactérie est présente mais sous forme inactive).

Le cas particulier de la tuberculose multirésistante

On parle de cas de tuberculose multirésistante (TB-MR) lorsqu'on observe un échec du traitement de première intention contre la tuberculose (résistance à au moins deux antituberculeux de 1ère ligne). Cette résistance médicamenteuse est le résultat d'un traitement inappropriate et/ou mal administré. Devenues résistantes, les mycobactéries de la tuberculose peuvent se transmettre d'une personne à une autre, de même manière que la tuberculose classique. Il existe également une tuberculose ultra-résistante (TB-UR), causée par des bactéries qui résistent non seulement aux deux antituberculeux de première intention mais aussi aux trois médicaments antituberculeux de deuxième intention.

Pourquoi la tuberculose multirésistante inquiète-t-elle ?

Si la tuberculose multirésistante inquiète tant, c'est parce qu'elle n'est pas traitable par les traitements conventionnels. La prise en charge est donc plus compliquée et plus lourde pour le patient. Pour la majorité des patients atteints de TB-Mr, les traitements actuellement disponibles et recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) durent environ 20 mois, dont 8 mois de traitement par injections intramusculaires.

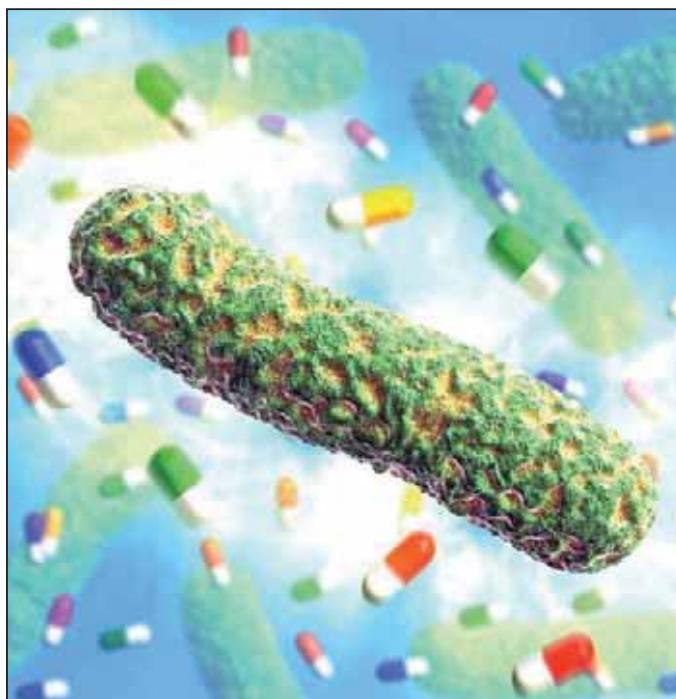
Environ 3,7% des nouveaux cas de tuberculose dans le monde sont dus à des souches multirésistantes. Cette proportion est plus importante chez les personnes déjà traitées pour une tuberculose classique et atteint 20% environ.

Et si au niveau mondial, la tuberculose est bien en régression, l'OMS estime que, parmi les cas de tuberculose rapportés dans le monde, la TB-MR représentait 480 000 cas en 2013. Par ailleurs, l'OMS estime que plus de 2 millions de personnes dans le monde auront contracté une TB-MR d'ici fin 2015.

En France, 60% des cas se concentrent dans la région Ile-de-France. Il s'agit principalement de personnes originaires d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, d'Afrique ou encore d'Asie.

Les trois difficultés majeures pour traiter la tuberculose multirésistante

« La difficulté dans un premier temps est au niveau du diagnostic », souligne le Professeur



Elisabeth Bouvet, infectiologue au CHU Bichat à Paris dans un communiqué des laboratoires Janssen sur la TB-MR. « Si l'on ne pense pas aux cas multi-résistants, les malades touchés vont recevoir des traitements classiques et vont rester contagieux. »

« La deuxième chose », poursuit la spécialiste, « c'est que ces cas, même avec une prise en charge adaptée, mettent plus de temps à guérir. Un traitement de tuberculose classique dure en moyenne six mois, ce qui est déjà long. Le traitement d'une tuberculose multirésistante va jusqu'à 18-24 mois et les gens restent contagieux même avec des médicaments dits adaptés. »

La bonne observance du traitement par les malades, essentielle à la guérison est également problématique, d'autant que les malades viennent souvent de pays étrangers, ne parlent pas forcément français et combinent également d'autres malades et d'autres dépendances.

Enfin, « troisième chose », poursuit le Professeur, « les médicaments que l'on a pour traiter ces tuberculoses multirésistantes sont moins efficaces et plus toxiques que les médicaments classiques. Ce sont des traitements compliqués à conduire. »

L'espoir d'un traitement plus efficace grâce à la bédéquiline

Découverte par des chercheurs des laboratoires Janssen, la bédéquiline est le premier médicament doté d'un mécanisme d'action contre la tuberculose multirésistante à avoir été approuvé par l'Agence américaine du médi-

dicament (FDA). En France, ce médicament a également obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM) conditionnelle en mars 2014 ainsi qu'une approbation de l'Agence européenne du médicament (EMA) pour la demande d'enregistrement d'une boîte de 24 comprimés.

En pratique, la bédéquiline est une molécule très spécifique, utilisable uniquement dans le cadre de la tuberculose. Elle bloque un mécanisme de l'ATP synthétase de la bactérie, l'un des « moteurs » qui lui fournit de l'énergie. La bédéquiline agit comme un robinet que l'on ferme pour priver la bactérie de son carburant essentiel à l'obtention d'énergie. La bactérie finit donc par mourir des suites de cette privation.

En termes d'efficacité, au vu des données observées lors de l'effet de phase II, l'ajout de la bédéquiline aux traitements standards a abouti à une modification plus rapide et plus élevée des cultures d'expectoration : le rejet par la toux des sécrétions infectieuses.

Si ces premiers résultats devront être confirmés par les résultats de l'essai de phase III (prévu à l'horizon 2019), l'OMS a d'ores et déjà ajouté la bédéquiline à la liste des médicaments essentiels pour traiter les formes résistantes de la tuberculose.

Par son effet bactéricide précis et spécifique sur les bactéries de la tuberculose, la bédéquiline représente un grand espoir dans le traitement des formes toujours plus résistantes de cette maladie. Le seul effet indésirable constaté est la toxicité cardiaque du médicament, ce qui nécessite donc des électrocardiogrammes réguliers pour le malade.

Le moudjahid Hocine Zehouane appelle à réhabiliter le militant Mohamed Boudia

Le moudjahid Hocine Zehouane a proposé samedi à Alger de baptiser un des établissements culturels du nom du militant et homme de théâtre Mohamed Boudia assassiné en 1973 par des agents du Mossad.

Dans une cérémonie de recueillement organisée à l'occasion du 42e anniversaire du décès de Mohamed Boudia, son ami Zehouane, a souligné la nécessité de perpétuer la mémoire de ce militant à l'instar des autres chouhadas et défenseurs de l'indépendance de l'Algérie.

Le fils du défunt, Mourad Boudia, a regretté que le nom de son père ne fut donné à aucun édifice bien qu'il eut joué un rôle important dans la vie culturelle en Algérie autre son combat pour l'indépendance du pays.

De son côté l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie Louai Aissa a mis en avant l'apport de Mohamed Boudia en faveur de la cause palestinienne, «en dépit de nombreux difficultés».

Ce militant qui a acquis une grande expérience lors de la guerre de libération algérienne avait pris conscience de la portée mondiale de la cause palestinienne, a soutenu le diplomate palestinien rappelant que les militants palestiniens l'appelaient «ministre des affaires étrangères de la Palestine».

Evitant les qualités de cet homme d'action et de réflexion surnommé «l'homme des missions difficiles», ses amis Si Miri et le colonel Snousi, ainsi que des dramaturges, à l'instar de Abdelhamid Rabia, ont rappelé les opérations de Fidayine qu'il a menées.

Mohamed Boudia est né en 1932 à Bab Djedid (Haute Casbah). Il rejoint pour la première fois le théâtre et l'art dramaturge après sa rencontre avec l'artiste Mustapha Ghribi avant de rejoindre en 1955 après le déclenchement de la Révolution les rangs du Font de libération nationale (FLN).

En 1957, il devient membre permanent de la fédération de France du FLN. Il participe à plusieurs opérations de Fidayine à Paris et à Marseille.

Mohamed Boudia a milité aussi bien pour la cause de son pays que pour celle du peuple palestinien mettant l'expérience acquise pendant la Révolution au service de la lutte palestinienne.

Le 28 juin 1973, il est victime d'un attentat à la voiture piégée par des agents du Mossad. Il a été enterré à Alger.

La chanteuse canadienne Joni Mitchell perd sa voix

La chanteuse folk canadienne, Joni Mitchell, hospitalisée d'urgence le 31 mars dernier à Los Angeles, a perdu l'usage de la parole à la suite d'une rupture d'anévrisme, ont annoncé ses proches samedi. La chanteuse canadienne, âgée de 71 ans, est considérée comme une figure majeure de la génération des folk rockers des années 60 avec des succès comme «Big Yellow Taxi», «Woodstock» et «Both Sides, Now».

Son ami, l'artiste David Crosby a indiqué qu'elle devra lutter pour s'en remettre, rappelant qu'elle est «probablement la plus grande chanteuse/compositrice vivante», tandis que, chez les hommes, seul Bob Dylan, selon lui, la surpasser peut-être.

APS

La chanteuse Souad Massi renoue avec ses fans algériens

La chanteuse Souad Massi a retrouvé le public algérien samedi soir à Alger lors d'un concert où elle a présenté les titres de son dernier album et repris ces plus grands succès.



Absente depuis 2006 des scènes algériennes, Souad Massi a interprété au théâtre de verdure Laâdi-Flici des titres de l'album «El Mutakallimün» (les maîtres du verbe, 2015), composé de textes de grands poètes arabes (de la période antéislamique au XXe siècle) avec des arrangements modernes mêlant différentes musiques.

Dans un théâtre de verdure à moitié rempli de spectateurs, Souad Massi, accompagnée de son orchestre (percussions, guitare-basse, guitare électrique, banjo, oud et claviers), a chanté El-Mutanabbi, Ila Abou Madhi et autres classiques de la poésie arabe, avec des sonorités allant du rock aux musiques d'Amérique latine, en passant par le flamenco et le châabi.

Ce savant mélange de poèmes de haute volée et de musiques du monde s'est avéré particulièrement efficace, grâce notamment aux musiciens du groupe qui ont rivalisé de virtuosité durant les deux heures du spectacle.

Parmi les chansons marquantes de l'album, le poème «Ila Toghat El Alaam» un texte dénonçant la tyrannie, écrit par le grand poète tunisien Abou El Kacem Echabi (1909-1934) et qui a été présenté avec les rythmes entraînantes du reggae.

«Je dédie cette chanson à toutes les victimes du terrorisme et de l'injustice, ici et à travers le monde», dira Souad Massi en évoquant la Tunisie, frappée vendredi par un sanglant attentat terroriste.

En plus des titres de son dernier album, la chanteuse a également repris les succès de ses précédents opus, des balades dans le pur style de la musique folk, chantées en arabe algérien et qui ont fait la renommée internationale de l'artiste.

Plus réactif à ces chansons accessibles par la langue, le public a été conquis par ces titres mélancoliques, particulièrement par «Erraoui» (le conteur) un des premiers succès de la chanteuse, repris en cœur par les spectateurs dans un moment de grande complicité avec l'artiste.

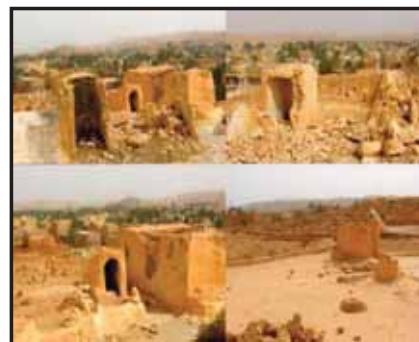
«J'ai écrit cette chanson à l'âge de dix-sept ans», se souviendra la native de Bab El Oued, émue jusqu'aux larmes par cette communion avec le public algérien.

Née en 1972 à Alger, Souad Massi compte parmi les artistes algériens de renommée internationale. Elle a débuté sa carrière durant les années 1990 et a connu la notoriété grâce à son album, «Erraoui» en 2001.

GHARDAÏA: Opération de restauration des monuments funéraires affectés par les événements

L'opération de restauration et de remise en état des monuments funéraires et autres cimetières affectés lors des actes de violences qu'a connu récemment la vallée du M'Zab (site classé patrimoine universel) sera entamée «prochainement», a-t-on appris dimanche auprès des responsables de la direction de la culture de la wilaya.

Inscrite dans le cadre d'un programme d'urgence visant à effacer les stigmates des dououreux événements qu'a connu la région du M'Zab, cette opération approuvée par la direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel du ministère de la culture touchera en premier lieu cinq sites affectés dont les études ont été achevées, a indiqué à l'APS le directeur du secteur Brahim Baba-Addoun. Parmi ces sites figurent les cimetières de Baisa Oulawan



et Baba Ouldjema, le mausolée de Ami Moussa l'un des premiers fondateurs du Ksar de Ghardaïa l'an 1100, la mosquée Ami Said et la place El Rahba du Ksar de Ghardaïa , a-t-il fait savoir.

Cette action qui a été précédée par un diagnostic exhaustif et minutieux par des experts en matière de restauration du patrimoine culturel et archi-

tectural conformément à la loi sur le patrimoine (04/98), vise à redonner à ces trésors culturels leurs valeurs d'autan et faire en sorte qu'ils contribuent au développement économique local notamment dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a précisé le directeur de la culture.

La vallée du M'Zab, qui compte quatre communes

(Ghardaïa, Bounoura, El Ateuf et Daya Ben Dahoua) regroupe une pentapole de ksars fondée au 10ème siècle et édifiée pour une vie communautaire en respectant la structures sociologique des habitants.

Le périmètre de la vallée du M'Zab, qui couvre une superficie de 4.000 hectares avec son bâti traditionnel, ses palmeraies, son système ancestral d'irrigation, ses monuments et sites historiques estimés à plus de deux cents sites, a été classée en tant que patrimoine mondial en 1982 par l'UNESCO.

Elle a été également classée par les pouvoirs publics comme «secteur Sauvegardé» en promulguant le 04/06/2005 un décret exécutif N°05/209 qui permet l'élaboration d'un plan de sauvegarde en conformité avec la loi sur le patrimoine 04/98 du 15/07/1998, rappelle-t-on

Festival «Nassamet Andaloussia» se tient en Tunisie jusqu'au 8 juillet

Un festival «Nassamet Andaloussia» (Parfums andalous), consacré au patrimoine musical andalou, se tient depuis vendredi et se poursuivra jusqu'au 8 juillet à Ariana dans le nord de Tunis. La soirée inaugurale de cette manifestation artistique a été assurée par la troupe «Grenade du Malouf» de la région de Kalaat al-Andalous. Plusieurs troupes musicales des différentes régions de la Tunisie prendront part au festival dont la troupe du Malouf et du patrimoine Andalous de Bizerte, la troupe de Cheikh Kawem El Malouf de Tebourba (Manouba), la troupe Layali

Néapolis de Nabeul et la troupe des cheikhs du Malouf de Testour, selon le programme annoncé par l'agence de presse tunisienne TAP. Les deux dernières soirées du festival seront animées, respectivement, par la troupe Ouled Ben Azzouz du Malouf et Mouachahat de Zaghouan. La troupe Itr al-Madina sera l'invitée d'honneur à la soirée de clôture. Des conférences thématiques autour, entre autres, de la présence des Andalous en Tunisie, leur apport à la vie sociale et économique de la région et leur héritage architectural, seront également au menu.

PUBLICITÉ SUR LE WEB L'ÉTERNELLE INNOVATION

Le temps d'attention devenant de plus e plus rare, les créatifs publicitaires redoublent d'imagination, et d'innovation pour placer leurs messages, franchissant parfois les limites de l'éthique.

par Samy YACINE

Un récent ouvrage d'un chercheur en marketing suisse vient relancer le débat sur la "publicité clandestine", comme usage des créatifs de la publicité pour capter l'attention et vendre du message. Professeur de marketing et de publicité à la Haute école de gestion à Neuchâtel en Suisse, Juilen Intartaglia, a sorti en décembre dernier un ouvrage de référence intitulé "Génération Pub" dans lequel il décortique le phénomène de la publicité clandestine comme nouveau chemin emprunté par les marques commerciales pour faire garder en mémoire leurs marques et produits, notamment auprès des publics de jeunes.

L'idée de départ de ce chercheur est que « La publicité ne suffit plus, le marketing doit désormais trouver des moyens détournés pour inscrire la marque dans l'esprit du consommateur, sans qu'il en soit conscient. Et cela commence au plus jeune âge », lit-on sur le site du quotidien économique français latribune.fr. Intartaglia rappelle que le fait de devenir client d'une marque ou d'une autre ne se fait pas à la naissance, mais s'acquiert au fur et à mesure de la pratique sociale de la consommation, et que de toute façon, explique-t-il, « plus jeunes nous le sommes devenus, et plus nous risquons de le rester ». Sa méthode d'observation du phénomène repose sur une exploration « via des détours par la neurosciences, les mécanismes conscients et inconscients qui font de nous des consommateurs ».

Ce, depuis la plus tendre enfance », note latribune.fr qui retrouve d'ans l'ouvrage en question un foisonnement « d'exemples divers, de citations d'enfants et adolescents interrogés dans le cadre d'enquêtes mais aussi d'avis d'experts en marketing, sociologie ou psychologie. » Le chercheur a exploré les nouvelles techniques publicitaires mobilisées par les marques commerciales pour séduire, notamment certaines catégories de publics, que sont les jeunes et les enfants. Il a ainsi décortiqué une campagne promotionnelle organisée par la société de grande distribution suisse Migros qui, explique-t-il « fait parfois froid dans le dos ». D'après lui le recours de cette marque à « des répliques miniatures de produits vendus dans ses rayons », a été assimilé à « une exposition subtile et clandestine, car quand vous jouez à l'épicier, vous y jouez pendant des heures et vos défenses cognitives sont au plus bas car vous êtes dans une activité ludique. »

L'intérêt des marques commerciales pour ce public jeune trouve son explication dans de nombreux facteurs, selon le chercheur suisse qui voit en premier lieu le fait « qu'ils détiennent un pouvoir d'achat propre (40 milliards d'euros pour les Français de 11 à 25 ans) ». Il y a également à considérer « qu'ils influencent leur entourage (dans des proportions huit fois supérieure à leur propre pouvoir d'achat aux États-Unis) », et puis, d'après Intartaglia, « parce qu'une fois la marque adoptée à un jeune âge, elle a de grandes chances de rester importante pour le consommateur. Se crée alors un lien émotif ».

Pour le journaliste du site latribune.fr, ils sont « moins "dupe" par rapport aux réclames diffusées à la télévision ou exposées sur des affiches, ils peuvent en outre exprimer leur mécontentement sur des réseaux sociaux, des forums etc. Pour reprendre une expression en vogue "les consommateurs ont pris le pouvoir" ».

A partir de là l'atout de l'innovation est devenu impératif pour les marques qui veulent



installier leur notoriété et leur image de marque sur le long terme. Avec le groupe de chercheurs qui a travaillé avec Intartaglia n'a pas trouvé d'autres mots pour qualifier les nouvelles techniques dérivées de la publicité que de parler de la "publicité clandestine".

Les publicitaires ont également tenu de l'évolution des usages et notamment de la "révolution web" qui semble avoir donné le pouvoir aux consommateurs capables de détecter la publicité et de se déterminer par rapport à elle.

Pour le journaliste du site latribune.fr, ils sont « moins "dupe" par rapport aux réclames diffusées à la télévision ou exposées sur des affiches, ils peuvent en outre exprimer leur mécontentement sur des réseaux sociaux, des forums etc. Pour reprendre une expression en vogue "les consommateurs ont pris le pouvoir" ».

A partir de là l'atout de l'innovation est devenu impératif pour les marques qui veulent

de vue empirique « il le constate lui-même les liens forts établis par des marques sans même que le (jeune) consommateur en ait conscience. » Ces techniques "sibyllines" aux yeux du chercheur suisse semble pourtant avoir assuré aux marques commerciales de confortables retours sur investissements, comme l'explique Itartaglia au site latribune.fr : « Une semaine après une étude menée auprès d'adolescents exposés à des marques sur internet, ceux-ci ne s'en rappelaient plus mais avaient des traces en mémoire inconsciente, avec un effet de familiarité. »

Cela les avait conduits à apprécier cette marque et à l'inclure dans un ensemble potentiel d'achats. »

L'ASTUCE GOOGLE !



Surfing sur une vague d'internautes de plus méfiants à l'égard des messages publicitaires ; Google a eu la bonne idée il y a quelques temps : « le géant américain de l'internet vient en effet de lancer Google Contributor, un service qui permet aux utilisateurs de supprimer la publicité contre quelques dollars par mois, d'après le site Wired », peut-on lire sur latribune.fr qui confirme cette tendance des internautes à rejeter les publicités au cours de leur navigation. Le site s'appuie sur une étude selon

laquelle une bonne partie serait même prête à payer pour se débarrasser de publicité. Ce qui, selon toute vraisemblance, ne semble pas être tombé dans l'oreille d'un sourd ! Dans la pratique le géant de la recherche sur internet offre aux internautes la possibilité de supprimer la publicité sur leurs pages préférées ; « en échange d'un, deux, ou trois dollars, ils verront alors s'afficher le message "merci" dans les fenêtres où devraient normalement apparaître les publicités », écrit latribune.fr

TWEET, TU L'AS !

Pour faire la promotion de ses parfums, le créateur Marc Jacobs, ancien directeur artistique de chez Louis Vuitton a eu l'idée, l'idée dernière, d'organiser une campagne promotionnelle dans sa boutique à Londres qui a offert des produits contre des tweets. Durant deux jours, raconte alors le journaliste de latribune.fr, les clients de la boutique « Daisy Marc Jacob Tweet shop » située à Covent Garden, à Londres pourront repartir avec des produits acquis en échange d'une monnaie "sociale" : des tweets. » Cette technique vise



essentiellement à engendrer de la présence et de la notoriété sur les réseaux sociaux. Elle a déjà été pratiquée par d'autres marques connues ; ainsi la marque aux céréales Kellogg's a déjà ouvert « à Lon-

dres un "tweet shop" où une "hôtesse" remettait un petit paquet de céréales aux personnes ayant publié un message sur le réseau social », rapporte latribune.fr qui cite une autre expérience de cette technique de publicité : « la marque de boisson sud-africaine Cow Africa vend-elle du thé glacé dans une machine automatique qui ne délivre les cartettes qu'après la publication d'un message sur Twitter (la machine géolocalise le smartphone de l'utilisateur) », rapporte le site du quotidien économique français.

ATTENTAT DE SOUSSE

17 des 38 victimes identifiées

Dix-sept des 38 victimes de l'attentat perpétré vendredi sur une plage en Tunisie ont été identifiées et parmi elles figurent notamment des Britanniques, des Belges et des Allemands, ont annoncé samedi les autorités sans toutefois fournir un décompte par nationalité.

«L'identité de 17 victimes de l'attaque terroriste a été établie», a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué, précisant qu'il s'agissait de personnes «de nationalités britannique, allemande, irlandaise, belge et portugaise».

Un responsable du ministère avait auparavant indiqué que 12 corps avaient été identifiés: neuf Britanniques, une Belge, un Allemand et une Irlandaise.

Vingt-trois des 39 blessés ont par ailleurs quitté l'hôpital, selon le communiqué du ministère.

Les autorités avaient averti que le processus d'identification des dépourvus prendrait du temps, beaucoup des personnes tuées n'étant vêtues que de leur maillot de bain au moment du carnage, sans papiers d'identité sur elles.

Trente-huit personnes ont été tuées lorsque, selon les autorités, un étudiant tunisien se faisant passer pour un vacancier a ouvert le feu sur les clients de l'hôtel Riu Imperial Marhaba à Port el Kantaoui près de Sousse, à 140 km au sud de Tunis. Il a été ensuite abattu.

Angela Merkel affirme le soutien de l'Allemagne à la Tunisie



La chancelière allemande Angela Merkel a exprimé samedi son soutien total à la Tunisie et son entière solidarité avec son peuple et son gouvernement suite à l'attaque terroriste survenue vendredi à Sousse.

Au cours d'un entretien téléphonique avec le président de la République tunisienne Béji Caïd Essebsi, Mme Merkel, a indiqué que le ministre allemand de l'Intérieur se rendra lundi à Tunis pour examiner avec son homologue les moyens de parfaire la coopération et la coordination entre les deux pays et lutter ensemble contre le terrorisme, précisé un communiqué de la présidence de tunisienne.

Trente-huit personnes ont été tuées lorsque, selon les autorités, un étudiant tunisien se faisant passer pour un vacancier a ouvert le feu sur les clients de l'hôtel Riu Imperial Marhaba à Port el Kantaoui près de Sousse, à 140 km au sud de Tunis. Il a été ensuite abattu.

BAMAKO - L'attaque perpétrée samedi dans la ville malienne de Nara a fait douze morts dont neuf assaillants et trois soldats, indique le ministère malien de la Défense et des Anciens combattants dans un communiqué.

COTONOU - Quelque 4,4 millions d'électeurs béninois se rendront aux urnes dimanche pour élire les 1.199 conseillers municipaux et communaux dans les 77 communes du pays, a indiqué samedi la Commission électorale nationale autonome (CENA).

Le Front Polisario appelle les entreprises présentes au Sahara Occidental à se soumettre à son autorité

Une campagne d'information sera lancée auprès des entreprises présentes au Sahara Occidental, pour expliquer qu'elles sont tenues de respecter le droit international humanitaire, interdisant l'exploitation des ressources naturelles sans l'accord du Front Polisario, seul représentant du peuple sahraoui, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de l'information parvenu dimanche à l'APS, citant le coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mohamed Khaddad.

Le Front Polisario va lancer cette campagne pour exposer notamment aux entreprises qu'elles «engagent leur responsabilité civile et pénale et ne doivent traiter qu'avec le Front Polisario et la République arabe sahraouie démocratique (Rasd)», a annoncé M. Khadad dans une déclaration.

Dans ce sens, les entreprises qui développent des activités au Sahara Occidental sont appelées, à se soumettre à l'administration sahraouie, car aucun texte de droit international ne donne un contenu à la notion «d'administration de facto» du Maroc qui est de plus en plus en violation «flagrante» du droit international, en s'y proclamant «sou-



vain». Cette campagne d'information intervient après la signature le 23 juin 2015 à Berne en Suisse, des «Conventions de Genève 1949» par le Front Polisario et le Protocole I du conflit l'opposant au Maroc, lequel donne au Front Polisario le droit international étant seule «autorité représentant le peuple du Sahara

Occidental luttant pour son droit à disposer de lui-même» (Article 96.3 du Protocole additionnel aux Conventions de Genève de 1949).

La déclaration signée à Berne, a la particularité d'être acceptée par le Conseil fédéral suisse, et a aussi été notifiée à l'ensemble des Etats signa-

taires, avec effet immédiat, a précisé le texte. Dans ce contexte, le Front Polisario a affirmé ainsi son engagement à appliquer les conventions et s'est dit «déterminé à utiliser toutes les facettes du droit international pour parvenir à son but, le référendum d'autodétermination, et conduira toutes les actions en justice qui lui semble nécessaire», a également indiqué le document.

Le Front Polisario a, en outre, souligné que le Maroc est considéré comme «occupant» au sens des Conventions de Genève, rappelant que la Cour internationale de justice insiste sur le fait que le Maroc «ne pouvait revendiquer aucune souveraineté» sur le Sahara Occidental.

NIGERIA

Attentat-suicide dans le Nord-Est, cinq morts

Au moins cinq personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées quand un homme s'est fait exploser samedi devant une léproserie en périphérie de la grande ville de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, ont annoncé dimanche les secours.

«Cinq personnes ont été tuées et 10 autres ont été blessées près de la léproserie de Molai (à quatre kilomètres de Maiduguri) quand un kamikaze s'est fait exploser», a déclaré Mohammed Kanar, le coordinateur régional de l'agence nigériane des secours (NEMA).

«Trois hommes se sont fait déposer par un véhicule de type SUV à proximité de l'hôpital», a rapporté Ibrahim Bu-

lama, un habitant de ce quartier.

«Ils ont observé autour d'eux pendant un moment, ils tentaient visiblement de pénétrer dans l'hôpital, qui était surveillé par des miliciens (...) Tout à coup, les explosifs que transportait l'un d'entre eux se sont déclenchés.

Les (deux) autres ont fuî dans la confusion», a-t-il poursuivi. «Cinq personnes ont été tuées et dix autres ont été blessées près de la léproserie de Molai quand un kamikaze s'est fait exploser», a quant à lui déclaré Mohammed Kanar, le coordinateur régional de l'agence nigériane des secours (NEMA).

«Le kamikaze, qui voulait pénétrer dans l'hôpital, tentait de passer

les contrôles de sécurité quand la bombe a été déclenchée», a-t-il également expliqué.

L'Etat de Borno est la région la plus durablement touchée par l'insurrection de Boko Haram.

Une opération armée lancée en février avec l'aide des pays voisins a permis au Niger de reprendre possession de la quasi-totalité des localités du nord-est contrôlées par le groupe armé. Mais les attentats n'ont pas cessé pour autant.

Au total, plus de 250 personnes ont été tuées dans ces violences depuis le 29 mai, date de l'investiture du nouveau président et n i g é r i a n Muhammadu Buhari, qui a fait de la lutte contre Boko Haram une de ses priorités.

MALI

L'attaque

de Nara fait

douze morts

dont neuf

assaillants

L'attaque perpétrée samedi dans la ville malienne de Nara a fait douze morts dont neuf assaillants et trois soldats, indique le ministère malien de la Défense et des Anciens combattants dans un communiqué. «Des individus armés ont attaqué le camp militaire de Nara, dans la région de Koulikoro», a précisé le ministre Tiéman Hubert Coulibaly dans le communiqué, ajoutant que «la riposte des forces armées maliennes a été rapide, ferme et vigoureuse, faisant neuf morts dans le camp des assaillants».

Il a ajouté: «Nous déplorons la mort de trois soldats des forces armées maliennes (...) Des patrouilles ont été déployées dans la ville pour neutraliser d'éventuelles forces ennemis résiduelles».

L'AFRIQUE EN BREF

KANO (Nigeria) - Au moins cinq personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées quand un homme s'est fait exploser samedi devant une léproserie en périphérie de la grande ville de Maiduguri, dans le nord-est du Nigeria, ont annoncé dimanche les secours.

CONAKRY - La Banque mondiale (BM) a accordé une enveloppe financière de 15 millions de dollars à la Guinée pour combattre la pauvreté dans les zones rurales vulnérables du pays.

BUJUMBURA - Trois personnes ont été tuées dans la nuit de samedi à dimanche dans des violences au Burundi à la veille d'élections législatives et communales, ont rapporté des sources concordantes.

ARUSHA (Tanzanie) - L'Afrique risque de perdre 3,8 millions d'emplois pendant les dix ans à venir si des mesures pratiques pour éradiquer le braconnage dans le continent ne sont pas prises, selon un haut responsable tanzanien en charge du tourisme.

APS

BURUNDI**Dans un climat sous haute tension, les Burundais aujourd'hui aux urnes pour les élections législatives**

Quelque 4,8 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour les élections législatives qui se tiendront dans un climat sous haute tension après un mois et demi d'une contestation déclenchée par l'annonce de la candidature du président sortant à un troisième mandat.

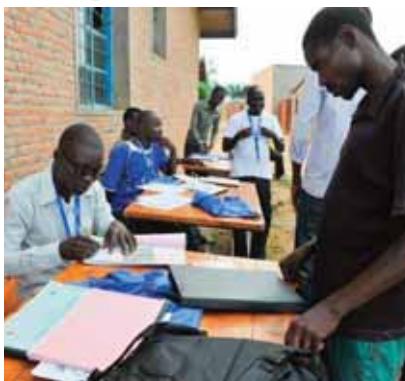
Les attaques sont devenues quasi-quotidiennes ces derniers jours au Burundi, où le gouvernement et l'opposition s'accusent mutuellement d'en être, sur fond d'échec des négociations autour d'un éventuel report voulu par l'équipe de facilitation internationale.

Environ la moitié des habitants du pays sont appelés aux urnes pour élire 100 députés, plus de 2.200 candidats, représentants 16 partis, coalitions ou listes indépendantes sont en lice dans 18 circonscriptions (les 18 provinces). Les principaux partis en lice sont : CNDD-FDD (parti au pouvoir, ex-rebellion hutu dont est issu le président Pierre Nkurunziza), Branche proche du pouvoir de l'Uprona (principal parti tutsi), Branche proche du pouvoir des FNL (Forces nationales de libération), MSD (Mouvement pour la solidarité et le développement), Alliance démocratique pour le changement (ADC-IKIBIRI), et Indépendants de l'Espoir.

Elections maintenues malgré les tensions

Jusqu'ici, le principal argument avancé par le gouvernement du Burundi pour rejeter toute idée d'un nouveau report du calendrier électoral est qu'il doit éviter tout vide institutionnel. D'où sa décision de maintenir les élections législatives et communales à ce lundi et la présidentielle au 15 juillet, malgré les demandes répétées de la communauté internationale.

La facilitation dans le dialogue, qui a réitéré cet appel jeudi sans résultat, a assuré samedi qu'avec se propose de regrouper les élections législatives, communales et présidentielle au 30 juillet, il n'y aurait pas eu de vide institutionnel tant invoqué par le pouvoir. Le ministre



burundais de l'Intérieur, Edward Nduwimana, a insisté que «toute proposition allant dans le sens de reporter les élections est impossible et impensable, du moment que nous devons respecter les mandats des institutions de la République et la souveraineté nationale», en rappelant ainsi la ligne maintenue par le président burundais Pierre Nkurunziza : «nous n'avons pas encore vu cette proposition, mais dans tous les cas, nous vous disons que les élections, c'est pour le 29 juin 2015».

L'opposition boycotte tout le processus électoral

L'ensemble de l'opposition burundaise a décidé de boycotter toutes les élections prévues à partir du 29 juin dans le pays. Il a estimé que les conditions n'étaient pas réunies pour leur tenue, selon un de ses responsables. Dans une lettre, signée par tous les représentants de l'opposition politique, les opposants dénoncent le calendrier fixé unilatéralement par la commission électorale (la Ceni), en dépit des recommandations de la communauté internationale qui préconisait qu'il soit élaboré de façon

consensuelle avec toutes les parties. L'opposition refuse d'aller aux élections tant que les conditions pour les élections «pacifiques, transparentes et inclusives» ne sont pas «préalablement créées».

Des violences ...même à la dernière minute

Trois morts, des explosions de grenades et des tirs nourris : la capitale burundaise Bujumbura a connu une nouvelle nuit de tensions à la veille des élections législatives et communales controversées.

Ces violences nocturnes se sont concentrées dans des quartiers périphériques de la capitale (Jabe, Musaga, Kanyosha) foyers du mouvement de contestation populaire déclenché fin avril par la candidature du chef de l'Etat Pierre Nkurunziza à un troisième mandat lors de la présidentielle qui doit suivre, le 15 juillet, les premiers scrutins de lundi. Au moins sept grenades ont explosé et des tirs de mitrailleuses ont retenti à plusieurs reprises.

Deux civils ont été tués, l'un par balle par des policiers et l'autre dans l'explosion d'une grenade, selon leurs proches. D'après le porte-parole de l'armée, Gaspard Baratza, la troisième victime est un soldat, tué accidentellement par un autre militaire lors d'une intervention dans une habitation visée par une attaque à la grenade.

L'annonce de la candidature de Pierre Nkurunziza - déjà élu en 2005 et 2010 - à un troisième mandat, a pourtant plongé le petit pays d'Afrique des Grands Lacs dans une grave crise dont beaucoup craignent qu'elle ne débouche sur de nouvelles violences à grande échelle.

Les anti-troisième mandat le jugent anticonstitutionnel et contraire à l'Accord d'Arusha qui avait permis de mettre fin à la longue guerre civile (1993-2006) dont le pays peine encore à se remettre.

Le mouvement de contestation qui a débuté avec l'officialisation de la candidature de M. Nkurunziza a été violemment réprimé par la police, parfois à balles réelles. Il a aussi donné lieu à des heurts avec les jeunes du parti au pouvoir (les Imbonerakure, une milice selon l'ONU).

Depuis fin avril, au moins 70 personnes sont mortes et plus de 120.000 Burundais ont aussi fui dans les pays voisins.

PUBLICITÉ**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE AIN-DEFLA
DAIRA DE HAMMAM- RIGHA
COMMUNE DE AIN-TORKI
NIF : 098544239080800**

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 04/2015

Le président de L'APC de la commune de AIN TORKI de la Wilaya de Ain Defla avis d'appel d'offres national Restreint N° : 03/2015 pour la réalisation d'un projet :

➤ Construction d'un réservoir 500 m³ à hay Ain Namous avec contrôle technique.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposent qualification domaine travaux hydraulique activité principale Catégorie III et plus , peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat général de la commune contre paiement d'une somme de 2.000,00 DA représentant les frais d'impression et retrait , non remboursables.

Les offres établies par les soumissionnaires doivent comporter une offre technique et offre financière.

01/L'offre technique contient :

- Déclaration à soucrire remplie, signée, cacheté.
- Déclaration de probité rempli, signé, cacheté.

- Le reste des documents de l'offre techniques sont énoncés dans le cahier de charge (art:09).

02/L'offre financière contient

- Lettre de soumission remplie, signée, datée, et cacheté.
- devis quantitatif et estimatif signé et cacheté.
- Bordereau des prix unitaires remplie, signé, daté et cacheté.

- Les offres techniques et financières doivent être mises chacune dans une enveloppe fermée, portant le cachet du soumissionnaire et indiquant la mention « offre technique » ou « offre financière ». Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et portant la mention suivante :

avis d'appel d'offres national restreint N°04/2015

« A ne pas ouvrir »

➤ Construction d'un réservoir 500 m³ à hay Ain Namous avec contrôle technique.

A monsieur le président de l'APC de AIN TORKI WILAYA DE AIN DEFLA .

- La durée de préparation des offres est arrêtée à Quinze (15) jours, à partir de la première date de présent avis dans les journaux nationaux et BOOMP.

- La date limite de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jours , à partir de la date de la 1^{re} parution présent avis dans la presse nationale jusqu'à 10 h 30 mn . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant .

L'ouverture des plis techniques et financières se fait en présence des soumissionnaires dans le même jour et la même date limitée au dépôt des offres à 11 :00 heures ausiée de l'APC de AIN TORKI , les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée 90 jours + délai de préparation des plis à compter de la date de dépôt des offres et les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis .

TUNISIE
Le Conseil consultatif de l'UMA condamne l'attentat terroriste perpétré récemment dans le pays

Le secrétariat général du conseil consultatif de l'union du Maghreb arabe (UMA) a affirmé sa pleine condamnation de l'attentat terroriste qui a ciblé vendredi dernier une station balnéaire à Sousse, en Tunisie, faisant de nombreuses victimes, des touristes étrangers pour la plupart.

"Ces actes terroristes odieux s'inscrivent dans un complot hostile visant la stabilité et la sécurité de la Tunisie ainsi que ses ambitieux programmes de développement", lit-on dans un communiqué du SG du conseil consultatif dont APS a reçu une copie. Le conseil consultatif de l'UMA appelle les pays maghrébins et la communauté internationale à soutenir la Tunisie dans sa lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la violence préconisant une coordination sécuritaire afin de permettre à ce pays de contrer cette menace et d'éparachever son processus de développement.

"Ces actes terroristes, pour odieux qu'ils soient, ne feront que conforter le peuple et la direction tunisiens dans leur détermination à les combattre, à éliminer leurs causes et tarir leurs sources", ajoute le communiqué.

APS

LE MONDE EN BREF

BAGHDAD - Quelque 28 terroristes ont été tués et quinze autres blessés samedi dans des frappes aériennes et des affrontements avec des éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) à travers l'Irak, ont annoncé des sources sécuritaires.

COTONOU - Quelque 4,4 millions d'électeurs béninois se rendront aux urnes dimanche pour élire les 1.199 conseillers municipaux et communaux dans les 77 communes du pays, a indiqué samedi la Commission électorale nationale autonome (CENA).

KOWEIT - Des milliers de personnes ont assisté samedi au Koweït aux funérailles de 18 des 26 personnes tuées la veille dans un attentat suicide contre une mosquée.

BRUXELLES - Le ministre grec des Finances, Yanis Varoufakis a suggéré samedi que la Banque centrale européenne (BCE) verse directement ce que la Grèce doit au Fonds monétaire international (FMI) le 30 juin.

TAIPEI (Taiwan) - Plus de 200 personnes ont été blessées, dont plus de 80 sont dans un état grave, dans une explosion dans un parc de loisirs près de la capitale taïwanaise, Taipei, samedi, lorsque de la poudre colorante propagée sur la foule a pris feu, ont indiqué des sources officielles.

BAMAKO - L'attaque perpétrée samedi dans la ville malienne de Nara a fait douze morts dont neuf assaillants et trois soldats, indique le ministère malien de la Défense et des Anciens combattants dans un communiqué.

MADRID - Le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy a annoncé samedi que son pays convoquera une réunion du Groupe 5+5 suite à la vague d'attentats qui a ciblé vendredi plusieurs pays.

TUNIS - Une cellule permanente de communication pour le suivi et l'application des mesures urgentes prises en Tunisie suite à l'attentat terroriste perpétré vendredi dans un hôtel à Sousse, a été créée samedi.

Le Pérou lève l'état d'urgence dans les zones de guérilla

Le président péruvien Ollanta Humala a annoncé samedi avoir levé l'état d'urgence en vigueur depuis 30 ans dans l'Alto Huallaga (nord), province amazone réputée pour la culture illégale de coca et ancien refuge de la guérilla maoïste du Sentier Lumineux (SL).

«Nous levons l'état d'urgence en vigueur depuis 30 ans», a déclaré M. Humala, quelques heures après que la police a annoncé la saisie de matériel logistique ayant appartenue au Sentier Lumineux dans cette zone. Le conflit

NUCLÉAIRE**L'Iran rejette les inspections et insiste sur la levée des sanctions**

Téhéran n'acceptera pas de procédures d'inspection exceptionnelles et insiste sur la levée immédiate des sanctions, a déclaré samedi le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif à son arrivée pour les négociations à Vienne.

«L'Iran n'acceptera pas de procédures (d'inspection) exceptionnelles, l'autre partie doit prendre des décisions sérieuses. Les sanctions doivent être levées immédiatement», a affirmé le ministre, cité par la chaîne iranienne Press TV.

Téhéran ne cesse de souligner qu'il rejette l'inspection de ses sites militaires et l'interrogatoire de ses scientifiques. Quoi qu'il en soit, il n'y toujours pas d'accord sur cette question, et les deux discussions continuent dans la capitale autrichienne.

Les six médiateurs internationaux sur le programme nucléaire iranien et Téhéran ont en principe jusqu'au 30



juin pour parvenir à un accord global dont l'objectif est de s'assurer que le programme nucléaire iranien reste purement civil en échange d'une levée des sanctions internationales qui bloquent le développement économique de l'Iran. La négociation sur ce dossier, l'un des plus épiniers des relations internationales depuis le début des années 2000, est censée s'achever le 30

juin, mais la plupart des négociateurs s'accordent à dire que les discussions pourraient être prolongées de quelques jours.

Le Six et l'Iran ont conclu en novembre 2013 un accord intérimaire, renouvelé deux fois, et sont parvenus, dans la douleur, à fixer à Lausanne en avril dernier les paramètres de ce que pourrait être un accord définitif.

AGGRESSION ISRAÉLIENNE**Nouvelle vague d'interpellations de Palestiniens à El-Qods occupée**

Les forces de l'occupation israéliennes ont mené dans la nuit de samedi à dimanche une nouvelle série d'interpellations de Palestiniens, notamment d'enfants et d'adolescents, dans des quartiers d'El-Qods occupée.

«Plusieurs enfants et adolescents ont été interpellés par des soldats israéliens dans la nuit de samedi et à l'aube dimanche», ont indiqué des sources sécuritaires palestiniennes.

La vague d'arrestations a visé, selon les mêmes sources, les quartiers de Beit Hanine, dans le nord d'El-Qods occupée, Bab Amoud, le camp Chaafat (centre), et

Ras el-Amoud, au sud de la mosquée d'Al-Aqsa.

«Les arrestations ont eu lieu dans la violence», ont précisé les sources sécuritaires, affirmant que «les

jeunes palestiniens ont été maltraités et parfois violemment battus par les soldats israéliens ayant leur interpellation». L'occupation israélienne s'est également

attaquée à une manifestation pacifique organisée par des comités palestiniens militant pour la protection de l'église Beit al-Baraka de la judaïsation dans le sud de Ramallah.

«Les soldats israéliens ont porté de violents coups aux manifestants (palestiniens), blessant nombre d'entre eux», selon des témoins cités par l'agence de presse palestinienne.

La manifestation a été organisée pour protester contre une décision israélienne de rénover Beit al-Baraka, située dans le village de Beit Amr entre Beit Lahm et Khalil.

17^e RÉUNION CHINE-UE**Li Keqiang quitte Pékin pour Bruxelles**

Le Premier ministre chinois, Li Keqiang a quitté Pékin dimanche matin pour la 17^e réunion des dirigeants Chine-UE qui se tiendra à Bruxelles.

Lors de son séjour, M. Li co-présidera la réunion des dirigeants Chine-UE avec le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a indiqué l'agence Chine-Nouvelle, ajoutant qu'il rencontrera également le Premier ministre belge, Charles Michel.

Après Bruxelles, le PM chinois se rendra en France à l'invitation de son homologue Manuel

Valls. Il prononcera un discours au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques, à Paris.

SYRIE**Décès de l'ancien vice-président adjoint Mohammad Nassif Khayrbik**

L'ancien vice-président adjoint de la République syrienne, Mohammad Nassif Khayrbik, est décédé dimanche des suites d'une longue maladie, a annoncé la télévision officielle.

«La présidence annonce le décès ce matin (dimanche) du général à la retraite Mohammad Nassif Khayrbik, vice-président

adjoint de la République, des suites d'une longue maladie», a indiqué la télévision officielle.

M. Khayrbik, 78 ans, n'avait plus de rôle de premier plan. Dans les années 90, le général Khayrbik avait été chef de la Direction de la sécurité interne. Proche conseiller de l'ancien président syrien Hafez al-Assad,

père de Bachar al-Assad, il était chargé du dossier iranien et des relations Syrie-USA.

Il était considéré comme l'un des plus importants généraux de la sécurité en Syrie. En 2005, Bachar al-Assad l'avait nommé vice-président adjoint pour les affaires sécuritaires.

APS

La Chine condamne les attaques terroristes en Tunisie, au Koweït et en France

La Chine a condamné les attaques terroristes survenues vendredi en Tunisie, au Koweït et en France et s'est dit prête à «travailler» avec la communauté internationale pour lutter contre le terrorisme, rapporte dimanche l'agence de presse Chine nouvelle.



«Nous sommes choqués par ces attaques terroristes et ressentons une profonde tristesse», a indiqué une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères Hua Chunying, exprimant ses condoléances aux familles des victimes.

«La Chine condamne avec fermeté les attaques terroristes visant des innocents et soutient les efforts de ces trois pays pour sauvegarder la sécurité et la stabilité nationales».

«Nous sommes prêts à travailler

avec la communauté internationale pour lutter contre la menace des attaques terroristes», a ajouté Mme Hua.

La Tunisie et le Koweït ont été frappés vendredi par des attentats sanglants, revendiqués par le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Un homme armé a ouvert le feu sur la plage d'un hôtel de la célèbre station balnéaire de Sousse (Tunisie). Selon un dernier bilan officiel, au

moins 39 personnes ont été tuées, notamment des vacanciers étrangers, et des dizaines d'autres ont été blessées.

LEI a également pris pour cible vendredi une mosquée chiite de la capitale du Koweït. 27 personnes ont été tuées et 227 autres blessées dans l'attentat kamikaze, selon les autorités koweïtiennes. Et en France, un assaillant a accroché sur un grillage la tête décapitée de son employeur près de Lyon (centre-est).

KOWEIT

L'attentat contre une mosquée commis par un Saoudien

L'attentat suicide contre une mosquée au Koweït qui a fait vendredi 26 morts et 227 blessés, a été perpétré par un ressortissant saoudien, a annoncé dimanche le ministère koweïtien de l'Intérieur. Dans un communiqué diffusé par l'agence officielle KUNA, le ministère a identifié le kamikaze comme Fahd Souleimane Abdel Mohsen al-Qabas. L'attentat a été revendiqué par le groupe autoproclamé Etat islamique (EI, Daech). Il s'agit du premier attentat de ce type revendiqué par l'EI dans ce pays du Golfe. Quelques semaines plus tôt, l'EI avait visé deux mosquées chiites en Arabie saoudite.

L'EI a également revendiqué une attaque qui a fait 38 morts vendredi sur une plage touristique à Sousse en Tunisie.

LIBAN

Une tentative d'attentat terroriste déjouée au Liban

Les forces de sécurité libanaises ont déjoué samedi une tentative d'attentat terroriste dans la capitale Beyrouth, a rapporté l'agence de presse officielle NNA. Les deux présumés auteurs de l'attentat mis en échec, ont été arrêtés et transférés au procureur général de l'armée, a précisé la même source, soulignant qu'ils sont de nationalité libanaise.

Ils allaient commettre l'attaque au nom du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), selon l'agence libanaise.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE UNIVERSITAIRE - TAMANGHASSET
CITE TAHHAGART ROUTE DE L'AEROPORT. NIF- 000511019001757

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01 /2015

La Direction du centre universitaire de Tamangasset lance un avis d'Appel d'Offre national Ouvert pour : Réalisation d'un Bloc de 05 Laboratoires de Recherche au Centre Universitaire de Tamangasset

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat de la sous direction du développement et de la prospective contre paiement de la somme de deux mille dinars (2.000.00 DA) non remboursables au compte du centre universitaire de Tamangasset N° 402001/201.

Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A) Offre technique (Enveloppe A)

- Instructions aux soumissionnaires paraphées et signées
- Déclaration à souscrire dûment signée
- Déclaration de probité dûment signée.
- Cahier des Prescriptions Spéciales et Techniques dûment signés
- Planning de réalisation des travaux,
- Copie du Registre de commerce légalisé par CNRC
- Casier judiciaire
- Copie du Certificat de qualification et classification professionnelle
- Copie de la Carte d'immatriculation fiscale
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité
- Mise à jour CNAS/CASNOS / CACOBATPH.
- Moyens matériels à mettre en œuvre avec justifications

▪ Moyens humains déclaré à la CNAS avec justification,

▪ Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés à personnalité morale.

▪ Bilan des deux (02) dernières années

▪ Références professionnelles de l'entreprise.

B) Offre financière (Enveloppe B)

▪ Lettre de Soumission dûment signée

▪ Bordereau des prix dûment signé

▪ devis quantitatif et estimatif dûment signé

Les soumissions doivent être présentées sous double pli, scindées en une offre technique (Enveloppe A) et l'offre financière (Enveloppe B) comportant les documents cités dans le cahier des charges, dans une enveloppe extérieure fermée anonyme portant la mention suivante :

Avis Appel d'offre National Ouvert N° 01/.../2015

Réalisation d'un Bloc de 05 Laboratoires de Recherche au Centre Universitaire de Tamangasset
(OFFRE A NIE PAS OUVERIR)

Les offres devront être déposées auprès du secrétariat de la sous direction du développement et de la prospective

La durée de préparation des offres est de (21) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans la presse Nationale.

La date de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres à quatorze heures (14H00).

L'ouverture des plis sera le même jour à (14H 30) en séance publique, et en présence de soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres + la durée de préparation des offres.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Culture : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:35 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:35 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Le sourire du tueur
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue à l'hôtel
19:00 Autre : Money Drop
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Autre : Tirage du Loto
20:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
20:37 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Esprits criminels
21:45 Série TV : Esprits criminels
22:40 Série TV : Esprits criminels
23:25 Série TV : Esprits criminels

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Autre : Météo des plages
09:06 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
10:00 Culture Infos : C'est au programme
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
16:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Autre : Joker
18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:35 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:46 Série TV : Parents mode d'emploi
20:47 Culture Infos : Rue de la formation
20:50 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 Série TV : Major Crimes
21:35 Série TV : Major Crimes
22:20 Série TV : Major Crimes
23:00 Série TV : Major Crimes
23:44 Culture Infos : Expression directe
23:45 Autre : Météo outremer
23:49 Culture Infos : Ciné-club
23:50 Cinéma : Les bien-aimés

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 Série TV : Georges le petit singe
07:05 Série TV : Georges le petit singe
07:29 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
07:54 Série TV : Ninjago
08:20 : Les lapins crétins : invasion
08:26 : Les lapins crétins : invasion
08:32 : Les lapins crétins : invasion
08:41 : Les lapins crétins : invasion
08:47 : Les lapins crétins : invasion
08:54 : Les lapins crétins : invasion
09:04 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:26 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:53 Série TV : Zip Zip
10:20 : Les lapins crétins : invasion
- 10:26 : Les lapins crétins : invasion
10:32 : Les lapins crétins : invasion
10:43 : Les Dalton
10:50 : Les Dalton
10:58 : Les Dalton
11:09 : Les Dalton
11:17 : Les Dalton
11:24 : Les Dalton
11:31 : Les Dalton
11:39 Série TV : Scooby en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:30 Série TV : Un cas pour deux
14:35 : Louis la Brocante
16:10 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:35 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Culture Infos : Au plus près du Tour
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Culture Infos : Que mangeons-nous vraiment ?
22:25 Culture : La fin du village, le début de... ?
23:20 Autre : Météo
23:23 Autre : Soir 3
23:55 Culture Infos : Les dames de choeur

CANAL+

- 06:55 Série TV : Petit vampire
07:10 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:35 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:05 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Anger Management
08:30 Série TV : Scandal
09:15 Série TV : Scandal
09:55 Série TV : Scandal
10:40 : Daft Punk Unchained
12:05 Cinéma : Service compris
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:45 Autre : Le JT
13:02 Autre : La météo
13:04 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Cinéma : Destination Love
15:50 Série TV : Filles d'aujourd'hui
15:55 Culture Infos : Spécial investigation
16:50 Cinéma : Deadly Game
18:15 Série TV : The Big Bang Theory
18:45 Autre : Le JT
19:04 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
21:00 Série TV : The Honourable Woman
21:50 Série TV : The Honourable Woman
22:45 Série TV : The Honourable Woman
23:35 Culture Infos : Jeunes filles à vendre : le cauchemar américain

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Les blagues de Toto
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : M6 boutique
10:00 : Le carnet des regrets
11:45 Série TV : Super Hero Family
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Obsession maladive
15:45 : Toute première fois
17:40 Autre : Les reines du shopping
18:50 Série TV : En famille
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Autre : L'amour est dans le pré
22:15 Autre : L'amour est dans le pré
23:45 Culture Infos : Nouveau look pour une nouvelle vie

TÉLÉ

La sélection

20h55

TF1

Esprits criminels

Résumé

Alors que Morgan et Savannah avaient d'autres projets pour les vacances, le meurtre de Tara Harris, une adolescente, vient perturber leurs plans. La jeune fille, très présente sur Facebook et Twitter, où elle faisait de nombreuses interventions quotidiennes, a été retrouvée à son domicile. Il semble que la malheureuse ait été attaquée alors qu'elle se regardait dans un miroir, qui a ensuite été brisé. La gorge de Tara a été tailladée avec un éclat de verre. L'affaire est immédiatement confiée au Département des Sciences du Comportement, puisque l'agresseur a posté un selfie du cadavre de Tara sur sa page Twitter...

2

20h45

Major Crimes



Résumé

Un homme d'origine mexicaine a été arrêté, couvert de sang, au volant d'une voiture appartenant à une femme dénommée Rossi Vega. Pour écarter toute affiliation terroriste, les enquêteurs de la brigade font appel à l'agent Morris, du FBI. Celui-ci les oriente vers un garage clandestin dans lequel ils découvrent trois corps. L'homme en garde à vue, qui dit s'appeler Juan Diaz, prétend que ces cadavres lui sont tombés dessus alors qu'il travaillait dans la fosse du garage, et qu'il s'est enfui avec le véhicule qu'il s'apprétait à démonter. Son vrai nom est en réalité Manuel Luis Vega Aguilar, et il est recherché par les autorités mexicaines...

3

19h30

Que mangeons-nous vraiment ?



Résumé

Le modèle agricole français est-il à bout de souffle ? Depuis 60 ans, les gouvernements successifs ont tout misé sur l'agriculture industrielle. Avec un seul leit-motiv : produire plus à moindre coût ! Aujourd'hui, le constat est sans appel. Le monde agricole est en danger. Les faillites, les dépressions et les suicides se multiplient. Les géants de l'agro alimentaire ont imposé leur diktat, au nom de la rentabilité et de la mondialisation et au détriment de la qualité. Une enquête dans les filières du lait, du soja, de la volaille et de la tomate. Il est désormais temps de produire moins mais mieux !

CANAL+

20h55

The Honourable Woman



Résumé

Enfants, Nessa et son jeune frère Ephra ont assisté au meurtre de leur père, vendeur d'armes sioniste. Vingt-neuf ans plus tard, l'aînée joue un rôle actif dans le processus de paix au Moyen-Orient.

M

20h50

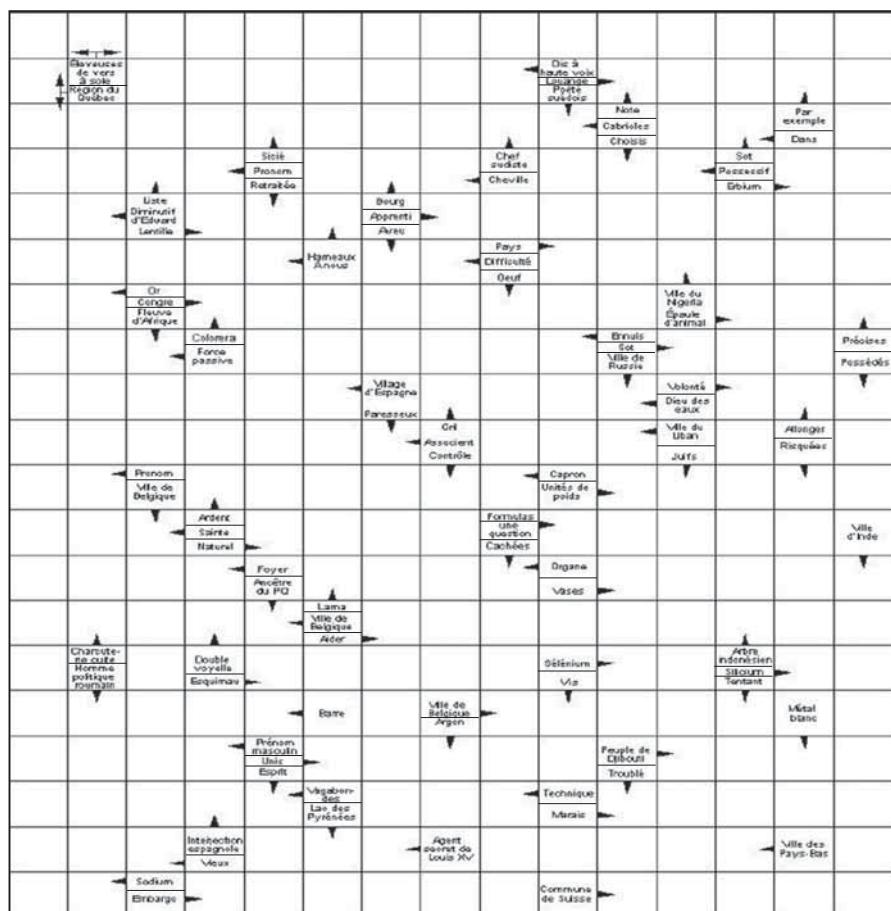
L'amour est dans le pré



Résumé

Ce septième rendez-vous est l'occasion de retrouver Isabelle, éleveuse de chèvres, Éric, producteur de fruits, Cyrille, éleveur de vaches, et Florent, éleveur de porcs, quelques jours après le speed dating. L'heure est venue désormais de recevoir chez eux, pendant 6 jours, leurs prétendants et prétendantes. Ceux-ci vont découvrir l'univers quotidien de leur hôte sous toutes les coutures ! Entre installation, distribution de cadeaux, parfois très originaux, et échanges consensuels, la première soirée permettra aux uns et aux autres de se dévoiler un peu plus et de commencer à faire connaissance. Les prétendantes et prétendants réussiront-ils à trouver leurs marques dans le quotidien agricole de Florent, Isabelle, Cyrille ou Éric ? Quelques réponses dans cet épisode.

Mots fléchés n°996



Samouraï-Sudoku n°996

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



7 erreurs



Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coutre.

Proverbe français

C'est arrivé un 29 Juin

2012 : résolution n° 2054 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'Etats voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 .

2012 : résolution n° 2055 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : non-prolifération des armes de destruction massive.

Célébrations :

- Malte : Il-Festa ta' San Pietru u San Pawl, Fête de saint-Pierre et saint-Paul, et Il-Festa tal-Imnarja, Fête des illuminations.

- Seychelles : Fête de l'indépendance.

- France : Polynésie française : Fête de l'autonomie, jour anniversaire de la cession de la pleine et entière souveraineté sur tous les territoires dépendant de la couronne de Tahiti à la France par le roi Pomare V en 1880.

Mots croisés n°996

► Horizontalement:

- Un peu fou
- Remoulage - Vingt
- Institut du monde arabe - Général et homme politique chilien
- Machine hydraulique - Responsabilité
- Arbre d'Amérique tropicale - Lawrencium
- Coutumes - Boulette de morue pilée - Lugdunum
- Arbre indien - Silicium - Kantant
- Metal blanc
- Renseignements généraux - Marque du dépôt
- Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
- Virtuosité
- Registr paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
- Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
- Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
- Qui vient des dehors - Comm. du Morbihan

► Verticalement:

- Osciller
- Va-et-vient - Bouillonnement
- Héros de la mythologie grecque - Dieu solaire - Cuissinier
- Drame lyrique japonais - Ville de Colombie - Lettre de l'alphabet grec
- Compositeur français - Engouement
- Mèche de cheveux - Islamiser
- Ville de Bosnie-Herzégovine - Extrémiste
- Virtuosité
- Registr paroissial contenant les noms des morts avec la date du décès - Astate
- Holmium - Unité monétaire principale de la Chine - Pronom démonstratif
- Oppidum de la Gaule, dans le pays des Cadurques
- Qui vient des dehors - Comm. du Morbihan

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12





La recette du jour Lsân (langue de veau)



INGRÉDIENTS

Ingrédients:
 1 Langue de Veau
 2 oignons
 3 gousses d'ail
 2 tomates
 3 carottes
 1 blanc de poireau
 1 bouquet aromatique
 50 g de champignons
 50 g de câpres
 1 bouquet de persil
 1/2 c. à café de poivre noir
 1/2 c. à café de poivre rouge
 1/2 c. à café de cumin
 4 c. à soupe d'huile
 sel

PRÉPARATION

Mettez la langue dans une eau froide pendant deux bonne heures, puis faites la cuire à couvert dans un fond blanc (3 carottes, 1 oignon, 2 gousses d'ail, un blanc de poireau) avec un bouquet aromatique pendant 45 minutes à 1 heure suivant la grosseur de la langue.
 Une fois cuite la mettez dans une eau glacée puis retirez la peau de la langue, coupez la en tranches pas trop épaisses, et réservez au chaud à couvert. Dans un sautoir mettez l'huile et faire revenir l'oignon restent haché, la gousse d'ail hachée, les deux tomates mondée, épépinée et coupée en petits cubes avec les épices cités puis les champignons émincés et poêlés, ainsi que les câpres. Si besoin mouillez avec un verre d'eau cuir 10 minutes. Ajoutez les tranches de langue et laissez mijoter 10 à 15 minutes, dressez sur un plat ou sur assiette et parsemez de persil ciselé.

Le dessert

Île Flottante



INGRÉDIENTS

- 8 blancs d'œuf
 - 1 cuillère à café d'extrait de vanille
 - 50 cl lait
 - 200 g sucre
 - Sel
 - Crème anglaise
 Pour la crème anglaise
 Ingrédients:
 4 jaunes d'œuf
 50 cl lait
 75 g sucre
 Option: 1/2 ou 1 c. à s extrait vanille

PRÉPARATION

: Faire bouillir le lait - et en option - la vanille.
 2: Battre jaunes d'œuf et sucre pour que mélange soit jaune pale.
 3: Tout en battant, verser doucement le lait bouillant dans le mélange.
 4: Dans une petite casserole, chauffer à feu moyen, mélanger sans s'arrêter avec une cuillère en bois, pendant 5 à 10 minutes. La crème ne doit pas bouillir.

Pour les blancs d'œufs :

1: Faire bouillir le lait dans une petite casserole à feu moyen. Réduire le feu à très doux.
 2: Préchauffer le four à 250 degrés. Battre les blancs d'œuf avec un mixeur jusqu'à ce qu'ils deviennent compacts. Ajouter une pincée de sel et battre encore pendant quelques secondes.

3: Ajouter le sucre et la vanille, une cuillère à soupe à la fois et battre le mélange.
 4: Avec une cuillère en bois, placer délicatement les blancs d'œuf dans le lait. Laisser reposer pendant 2 minutes puis tourner les blancs et laisser reposer encore pendant 2 minutes. Retirer les blancs du lait et écrêmer.

5: Placer au four et cuire pendant 20 minutes. Les blancs vont monter, il faut donc un plat avec des bords hauts. Laisser reposer ensuite pendant une demi-heure. Puis mettre au réfrigérateur pendant 2 à 3 heures.

Service: Ajouter du caramel s'il n'y en a pas assez dans le plat à la fin de la cuisson et de la crème anglaise. Ainsi les œufs vont nager dans une mer de crème anglaise et former une île flottante.

Saha f'torkom

S o l u t i o n

Sudoku N°995

1	8	7	9	2	4	5	3	6
9	6	2	5	8	3	1	4	7
3	4	6	7	5	1	8	9	2
6	3	9	5	7	8	9	2	1
8	7	1	2	3	8	6	4	5
2	8	5	1	4	8	3	7	6
7	2	3	6	8	4	1	9	5
6	1	4	3	9	7	2	8	6
8	9	6	5	1	2	7	3	4

Mots Croisés N°994

SUBLIMINAIRE
 OBLIGATOIRES
 LAO■NIEVRE■S
 AYTRE■MAO■AI
 RETIENS■LIME
 I■IN■O■AOZOU
 GORGERIN■EU■
 RI■ULM■TERRE
 AS■E■AVESNES
 PENTANE■SOUS
 HAUT■D■MORSE
 EUSEBE■GREEN

Mots Fléchés N°994

FRAGMENTAIRE
 O■RAIDISSEUR
 ULCERE■AOUTE
 DI■TENIR■AI■
 ROUET■DIPOLE
 ONC■TAONS■EN
 ISCHEMIE■CRU
 E■LISON■CRM
 MIEN■LECHERE
 EX■DOL■IEPER
 NEGOCIATRICE
 TROU■RUE■RUS

GRAND PRIX FÉMININ DE VOLLEY-BALL (3^E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Victoire de l'Algérie face à l'Australie 3-0

La sélection algérienne de volley-ball dames s'est imposée dimanche face à son homologue australienne sur le score de trois sets à zéro (25-19, 25-22, 25-13) à Taldykoran, en match comptant pour la troisième et dernière journée du tour préliminaire du Grand Prix, poule N.

Lors des deux premières sorties, les Algériennes se sont inclinées respectivement face au Kazakhstan (pays hôte) et Cuba sur le même score 3-0. L'entraîneur de la sélection algérienne François Salvagni s'est réjoui de cette victoire en conférence de presse : «Nous sommes très heureux, je tiens à remercier mes



joueuses parce que le match était très difficile. Nous avons joué un bon volley. C'est difficile pour nous de jouer au même niveau tout le temps. Je dois féliciter l'Australie notamment pour son deuxième set».

De son côté, la capitaine

de la sélection algérienne, Fatima-Zohra Oukazi, a salué ce succès qui est intervenu après deux revers. «Nous avons joué un bon match et je pense que la victoire est méritée. Nous essayons de devenir meilleures à chaque fois. Le plus important est

que nous sommes prêtes pour le prochain tournoi prévu à Alger», a-t-elle estimé.

Lors de cette rencontre, Redouani Amina s'est distinguée en étant la meilleure marqueuse avec 12 points, devant l'Australienne Sophie Godfrey (9 points) et Safia Boukhima (8 points).

Au classement, Cuba et le Kazakhstan sont en tête du groupe N avec six points chacun mais avec un match en moins, devant l'Australie (3 pts) alors que l'Australie ferme la marche avec 0 point.

Les vice-championnes d'Afrique rentreront immédiatement au pays, puisqu'elles auront l'honneur d'accueillir la poule Q du Grand Prix, du 3 au 5 juillet à Chéraga (Algier).

AIBA PRO BOXING- CYCLE 1 (1^{RE} JOURNÉE)

Victoire de Chadi Abdelkader

Le boxeur algérien Abdelkader Chadi (64 kg) a battu l'Argentin Carlos Daniel Aquino aux points (2-1), lors du combat de la première journée du cycle 1 de l'AIBA pro boxing, samedi soir au Palazzo dello Sport, à Manerba del Garda en Lombardie (Italie).

Le pugiliste algérien, classé 3e de sa catégorie de poids, a su classer son adversaire du jour, Aquino (26 ans), grâce au rythme de travail de Chadi qui a été exemplaire tout au long du combat de huit rounds. Son endurance lui a permis d'éviter les coups puissants d'Aquino, tout en distillant à son adversaire sud-américain des coups à répétition», écrit l'association internationale de boxe (AIBA) sur son site internet.

Lors de la deuxième journée, Chadi

affrontera le N1 de la catégorie (64 kg), l'Allemand Artem Harutyunyan qui avait battu samedi le Lituanien Evaldas Petrauskas, classé deuxième (3-0). Une victoire face à son prochain adversaire lui permettra de valider son billet qualificatif aux prochains jeux Olympiques 2016, à Rio de Janeiro, au Brésil.

Dans la même soirée, l'autre représentant algérien dans cette compétition, Abdelhafid Benchabla, de retour à la compétition après une année d'absence en raison d'un accident de voiture, a été battu par le Russe Nikita Ivanov, champion d'Europe en 2013 dans un combat de classement. Benchabla a perdu son combat in extremis (2-1) devant son adversaire du jour, classé 5e au classement des 81 kg de l'APB 2015.



HANDBALL/ MONDIAL 2015 (U-21/GARÇONS) STAGE DE ROUMANIE

Les Algériens concèdent une troisième défaite

La sélection algérienne de handball masculin des moins de 21 ans (U-21) s'est inclinée samedi face à la Roumanie (19-27, mi-temps 9-17), en match amical préparatoire en vue du 20e Championnat du monde, du 20 juillet au 1er août 2015 au Brésil. Il s'agit de la deuxième défaite du Sept

national face au même adversaire après celle concédée jeudi (26-24) avant de s'incliner vendredi face aux Pays-Bas (30-25). Les joueurs du duo Hasni Achour- Abdelaïm Mounir s'en sont sortis dimanche après-midi vers la Serbie pour un second stage qui s'étalerait jusqu'au 9 juillet avant de re-

tourner en Roumanie pour prendre part à un autre tournoi programmé du 9 au 12 juillet avec la participation de la Roumanie, de l'Egypte et d'un quatrième pays qui n'est pas encore connu, selon le programme établi initialement par la Fédération algérienne de handball (FAHB). Au

championnat du monde des U21, l'Algérie a hérité du groupe Cavec le Danemark, la France, l'Argentine, le Chili et la Corée du Sud. La sélection algérienne entamera la compétition face à son homologue française le 20 juillet prochain pour le compte de la première journée.

CHAMPIONNATS DE JAMAÏQUE (110 M HAIES)

Meilleure performance mondial de l'année pour McLeod (12.97)

Omar McLeod a signé la meilleure performance mondiale de l'année, du 110 m haies en réalisant un chrono de 12 sec 97/100e, lors de la 3e journée des Championnats de Jamaïque, samedi à Kingston. McLeod, 21 ans, est le premier hurdlér à passer cette saison en compétition sous le seuil symbolique des 13 secondes.

Il a amélioré la meilleure performance mondiale de l'année du Français Pascal Martinot-Lagarde de 9/100e (13.06) qui l'avait établie le 30 mai lors de la réunion d'Eugene, comptant pour la Ligue de diamant. McLeod, champion universitaire américain de la distance, a pulvérisé son record personnel qui datait d'avril dernier de 24/100e (13.21).

Le Britannique Scott Brash remporte le Grand Prix de Monaco d'équitation

Le Britannique Scott Brash, N.1 mondial, en selle sur la jument Hello M'Lady, a remporté samedi le Grand Prix de Monaco, 7e étape du Global Champions Tour (GCT) de saut d'obstacles. Brash, 29 ans, s'est montré le plus rapide des six triple sans faute du jour parmi les neuf barragistes, devançant son compatriote John Whitaker sur Argento et l'Italien Emanuele Gaudiano sur Admara 2.

Classement:

1. Scott Brash (GBR/Hello M'Lady) 0 + 0 + 0 (28.45)
2. John Whitaker (GBR/Argento) 0 + 0 + 0 (28.83)
3. Emanuele Gaudiano (ITA/Admara 2) 0 + 0 + 0 (28.90)
4. Sheikh Ali Bin Khalid Al Thani (QAT/Vienna Olympic) 0 + 0 + 0 (29.96)
5. Jessica Springsteen (USA/Lisona) 0 + 0 + 0 (30.90).

MONDIAL 2015 D'ATHLÉTISME Tabti et Bouchicha réalisent les minima du 3 000 m steeple

Les Algériens Bilel Tabti et Hicham Bouchicha (3 000 m steeple) ont réalisé samedi les minima pour les champion-



nats du monde 2015 d'athlétisme, du 22 au 30 août à Pékin (Chine), grâce à leur performance au meeting d'Amiens (France).

Tabti a remporté l'épreuve en 8:21.15, suivi de son compatriote Bouchicha, (2e) en 8:24.65, réalisant «deux bons chronos» selon les techniciens, surtout que ces deux athlètes s'étaient contentés jusque-là d'un temps tournant au tour de 8:28.00.

Vingt-quatre heures plus tard (vendredi, ndlr), dans un autre meeting à Reims (France), Abdelmalik Lahoulou avait réussi les minima du 400m/haies, en 49.49. Une performance qui porte à huit (8), le nombre d'athlètes algériens qualifiés pour les prochains championnats du monde.

Il s'agit de Taoufik Makhloufi (800m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Aït Salem et Drici Barkahoum (marathon), ainsi que Larbi Bouraâda (décathlon) qualifié directement en sa qualité de champion d'Afrique en titre. Ayant déjà réussi les minima du 800m, Makhloufi se tournera désormais vers le 1500m, où il essayera d'assurer également sa qualification pour les prochains mondiaux de Pékin.

Lahoulou décroche les minima pour les championnats du monde

L'athlète algérien Abdelmalik Lahoulou a réussi les minima pour les cham-



pionnats du monde d'athlétisme, du 22 au 30 août à Pékin (Chine), grâce à son chrono (49.49) vendredi, sur le 400m/haies du meeting de Reims (France).

Un objectif atteint au centième de seconde près, car la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) avait fixé les minima du 400m/haies à 49.50, et le chrono de Lahoulou était de 49.49. La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a programmé quatre compétitions pendant le mois de Ramadhan en cours au SATO du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), appelées «journées ramadhaniques». Elles seront l'occasion pour l'élite

de l'athlétisme algérien de réussir les minima exigés pour les mondiaux de Pékin.

APS

TRANSFERT DE JONATHANE
AU MC ALGER

Kerbadj : «Le président Raissi convoqué par la commission de discipline»

Le président du MC Alger, Abdelkrim Raissi, comparaitra dans les prochaines journées devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) pour s'expliquer sur l'affaire du gardien de but de l'USM Bel-Abbès, Matijas Jonathane, à qui il a fait signer un contrat il y a quelques semaines alors qu'il est toujours lié à son club.

Selon le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, joint au téléphone par l'APS dimanche, le premier responsable du MCA risque une «sanction sévère».

«Les règlements sont clairs à ce propos. On n'a pas le droit de négocier avec un joueur ou l'engager alors que l'intéressé est sous contrat avec un autre club», a rappelé Kerbadj.

La direction du Mouloudia s'est défendue en expliquant que le gardien Jonathane lui avait assuré avoir eu gain de cause dans la plainte qu'il a déposée au niveau de la commission de règlement des litiges (CRL) à l'encontre de la direction de l'USMBA pour n'avoir pas perçu ses salaires pendant plusieurs mois.

«Ni le MCA ni le joueur n'avaient le droit de signer leur contrat tant que la CRL n'a pas encore tranché la plainte en question», réplique le président de la LFP, qui a souligné que Jonathane est exposé lui aussi à une «sévere sanction».

Le portier franco-algérien de 25 ans avait rejoint l'USMBA l'été dernier pour sa première expérience dans le championnat d'Algérie, une expérience vouée à l'échec vu que son club a été relégué en Ligue 2 en fin d'exercice écoulé.

(MO BÉJAIA) TRANSFERT 2 attaquants sénégalais invités à subir des tests

La direction du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football) a invité deux joueurs sénégalais à subir des tests en vue de leur éventuel recrutement cet été, a appris l'APS dimanche auprès du club béjaoui.

Il s'agit des deux attaquants Sérigne Cheikh Diouck (25 ans) qui évolue au Liban au sein d'Al-Najma et Thierno Niang (23 ans) sociétaire de l'AS Pikine au Sénégal, précise la même source.

Les deux joueurs en question devraient subir des essais à Ain Draham en Tunisie où le MOB se trouve en stage depuis jeudi.

En matière de recrutement, le MOB, très actif, a assuré jusque-là les services de pas moins de neuf joueurs : le gardien de but Daif (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (RC Reliziane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Benaouda Bendjellouli (ASM Oran), Sofiane Khadir (MC Alger) et Ismail Belkacem (USMM Hadjout).

En revanche, le club a perdu les services de trois de ses cadres en l'occurrence le portier Smail Mansouri, Faouzi Rahal et Nassim Dehouche. Le MOB sera dirigé lors de la saison 2015-2016 par le Suisse Alain Geiger qui a remplacé Abdelkader Amrani, parti entraîner Al-Raed (division 1 saoudienne). Le MOB entamera la saison footballistique en déplacement face au RC Arbaâ, en match prévu le week-end du 14 et 15 août.

APS

LIQUE DES CHAMPIONS, ES SÉTIF 1 - USM ALGER 2

Le tenant du titre battu dans son jardin

Said Ben

La première journée de la phase des poules de la ligue des champions a pris fin dans la nuit de samedi dernier pour le groupe B avec les victoires de l'USM Alger en déplacement face au champion d'Afrique en titre, l'ES Sétif (2-1) alors que la veille, El Merrikh du Soudan a pris le meilleur, à domicile, du MC El Eulma (2-0).

Ainsi donc avant-hier soir, l'ES Sétif, champion d'Algérie en titre a perdu sur son propre stade du 8 mai 45 devant le champion d'Algérie de la saison précédente l'USM Alger (2-1).

Apparemment et au vu de la rencontre, les joueurs de l'USM Alger ont été mieux préparés pour cette première rencontre du groupe « B » de la Ligue des champions en dominant une équipe de Sétif, bien mal en point.

La première mi-temps n'a pas connu de grands débats sur le terrain. Les joueurs des deux camps tentaient, tant bien que mal, de rentrer dans le vif du sujet, en vain.



Le mois de ramadan a certainement eu son effet, car le match débute juste après le f'tour.

Les joueurs de Kheireddine Madoui ont été mal inspirés devant ceux de son ancien coéquipier en sélection, Mounir Zeghdoud, qui dirigeait son premier match international en qualité d'entraîneur.

A la demi-heure du jeu, c'est le revenant Kaddour Beldjilali qui rate sa sortie devant Sid Ali Lamri qui l'a contré. Par la suite, ce fut au tour des sétifiens de rater une bonne occasion. Après un bon travail collectif, Abdellatif Ziaya trouve sur sa route le défenseur Nacereddine Khoualed qui lui subtilise le ballon (38').

Les deux équipes se tiennent donc en respect en première mi-temps. Et c'est le score vierge qui sanctionne cette première partie du match disputé devant un public fort nombreux en cette belle soirée ramadanesque.

De retour des vestiaires, les deux équipes se tiennent donc en respect en première mi-temps. Et c'est le score vierge qui sanctionne cette première partie du match disputé devant un public fort nombreux en cette belle soirée ramadanesque.

Les deux équipes se tiennent donc en respect en première mi-temps. Et c'est le score vierge qui sanctionne cette première partie du match disputé devant un public fort nombreux en cette belle soirée ramadanesque.

Khoualed qui bat Sofiane Khedairia reprenant en deux temps un centre de Mokhtar Benmoussa.

Les algérois baissent de régime et voilà que les sétifiens parviennent à réduire la marque par Korbia à moins de dix minutes du coup de sifflet final. En dépit du soutien de son public, le champion d'Afrique en titre ne parviendra pas à égaliser laissant l'USM Alger prendre la tête du groupe B, à égalité de points avec El Merrikh.

Les soudanais avaient battu le MC El Eulma à Oum Dormane, vendredi dernier (2-0). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Adel Naamane (cs 6) et Bakri Madi (56).

Lors des prochains matchs, les deux leaders, l'USMA et El Merrikh s'affronteront le 10 Juillet au stade Omar Hamadi de Bologhima à Alger alors que l'ES Sétif effectuera un court déplacement de trente kilomètres pour défier son voisin, le MC El Eulma, le lendemain 11 Juillet. La course aux deux places qualificatives aux demi-finales est donc bien lancée... S.B.

ILS ONT DÉCLARÉ

MOUNIR ZEGHDOUD (ENTRAÎNEUR DE L'USMA) : «Il n'y a pas mieux que de commencer par un succès»

« Nous savions dès le départ que notre mission n'allait pas être facile face à une bonne équipe de Sétif, tenant du titre dont l'objectif était le même que le nôtre, entamer la phase de poules par une victoire. Nous avons réalisé une bonne première mi-temps, malgré les difficultés. Nous avons su tenir le coup face à une équipe sétifiene vraiment difficile à manier. On voulait cette victoire et on l'a obtenue. C'est grâce aux efforts des joueurs qui se sont donnés à fond, notamment après la pause. Ce n'est pas facile de battre le tenant du titre chez lui et devant ses supporters. Maintenant, je pense qu'on doit oublier ce match et penser à la prochaine rencontre face à El Merrikh. »



KHEIREDDINE MADOU (ENTRAÎNEUR DE L'ESS) : «Deux fautes et deux buts encaissés !»

« Nous avons livré une prestation juste moyenne, ce n'est pas notre vrai niveau. Les deux fautes commises nous ont coûté cher. Nous sommes appelés à revoir notre copie si nous voulons nous racheter. Toutefois il ne faut pas dramatiser la situation. Ce n'est pas la fin du monde. Rien n'est fait, il reste encore 15 points en jeu. Nous ne sommes pas encore éliminés. »

VIOLENCE

Plusieurs blessés parmi les supporters de l'USMA

Plusieurs blessures ont été enregistrées dans les rangs des supporters de l'USM Alger dans des incidents ayant émaillé la fin du match de leur équipe sur le terrain de l'ES Sétif (victoire 2-1), samedi soir dans le cadre de la 1^{re} journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, indique dimanche le site officiel du club de Ligue 1 algérienne. Les victimes ont fait l'objet de «jet de pierres» de la part de supporters du champion d'Algérie en titre, précise la même source, tout en condamnant les



«fâches agressions» commises à l'encontre des fans. Environ 3 000 supporters de l'USMA ont fait le déplacement à Sétif pour soutenir leur formation à l'occasion de sa première sortie comptant pour la phase de poules de la prestigieuse épreuve continentale. Les Rouge et Noir, qui ont attendu la dernière journée du championnat de l'exercice dernier pour éviter la relégation, ont retrouvé la compétition africaine après 11 années d'absence.

S.B.

رمضان كريم
Ramadan Kareem

TOMBOLA

DK NEWS 2015

TENTEZ VOTRE CHANCE

DE NOMBREUX CADEAUX VOUS ATTENDENT
 IL VOUS SUFFIRA DE DÉCOUPER CHAQUE JOUR
 PENDANT TOUT LE MOIS DE RAMADAN, LE COUPON À
 LA PAGE 27 ET DE L'ENVOYER À L'ADRESSE DU JOURNAL
 BONNE CHANCE



Condor



SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

Le département d'Etat américain épingle les violations des droits de l'homme perpétrées par le Maroc au Sahara occidental

Le département d'Etat américain a épingle dans son rapport annuel 2014 sur la situation des droits de l'homme dans le monde les graves violations des droits de l'homme perpétrées par l'occupation marocaine au Sahara occidental.

Le rapport publié récemment évoque "les intimidations subies par les militants sahraouis des droits de l'homme qui réclament le droit à l'autodétermination", la persistance des "arrestations arbitraires au mépris de la loi" et "la répression de la liberté d'expression" par les autorités d'occupation marocaines.

Réfutant les informations fournies par le régime marocain quant à l'absence de détenus politiques sahraouis, le département d'Etat fait état de plus de 60 détenus politiques sahraouis, dont 22 depuis 2010 suite aux événements de Gdeim Izik.

Droits de l'homme au Maroc: situation préoccupante

La situation des droits de l'homme au Maroc est préoccupante, selon le rapport qui fait ressortir l'absence de l'indépendance de la magistrature et la persistance des pressions exercées par l'Etat sur les associations des droits de l'homme et la presse. "Bien que se prévalent d'une gouvernance démocratique, la monarchie marocaine continue de s'immiscer dans tout", note le rapport qui relève qu'en ma-

tière de droits de l'homme, le Maroc "continue d'exercer sa sempiternelle politique de musellement et de répression des libertés comme ce fut le cas avec l'association marocaine des droits humains".

Le Maroc qui rejette les rapports d'associations internationales crédibles telles que Human Rights Watch et Amnesty International, rejette aussi le rapport du département d'Etat américain qui donne un aperçu historique du Sahara occidental depuis l'invasion marocaine en octobre 1975, des développements de la question sahraouie et des efforts onusiens pour trouver une solution au conflit.

Appel à accélérer le processus de décolonisation au Sahara occidental

Par ailleurs, il convient de rappeler que les Etats membres du comité onusien chargé de la décolonisation avaient appelé, lors d'une session consacrée à l'examen de la question sahraouie au siège de l'ONU du 15 au 25 juin, à l'accélération du processus de décolonisation au Sahara occidental à travers la tenue, sans délai, d'un référendum d'autodétermination



afin de permettre au peuple sahraoui de décliner librement de son avenir. Les représentants du Venezuela, de l'Equateur, de Cuba, du Nicaragua, de la Bolivie, de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et de la Sierra Leone ont mis en avant la responsabilité de l'ONU dans le règlement du conflit au Sahara occidental. Dès lors que la question du Sahara occidental relève d'un processus de décolonisation, "il incombe à l'ONU d'assurer la mise en oeuvre, en coordination avec l'Union africaine (UA), des résolu-

tions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui consacrent le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance", ont souligné les représentants de ces huit pays. Les intervenants ont, par ailleurs, exprimé une préoccupation majeure quant aux violations des droits de l'homme perpétrées dans les territoires occupés du Sahara occidental et à l'exploitation illégale de ses ressources naturelles.

APS

PUBLICITE

Appelez vos proches au tarif le moins cher



DA/Minute
vers l'international*

Durant ce mois sacré de Ramadan, Algérie Télécom vous fait bénéficier d'une réduction exceptionnelle des tarifs de communication vers l'international fixe et mobile.

* 8 DA/HT la minute seulement vers la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, le Canada et les Etats-Unis.



Toujours plus proche